

ADOMOS
Société anonyme au capital de 285 839,80 euros
Siège social : 75, avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS
424 250 058 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'ACTIVITE DE
LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires pour vous rendre compte de l'activité d'ADOMOS et de ses filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés d'ADOMOS dudit exercice.

Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur qui ont été tenus à votre disposition, selon les modalités et dans les délais légaux.

I. ACTIVITE ET RESULTATS DU GROUPE

<i>K€</i>	2024	2023
Produits d'exploitation	196	2 352
E.B.E.	(2 034)	(1 091)
Résultat d'exploitation	(17 784)	(6 133)
Résultat courant	(17 840)	(6 189)
Résultat net de l'ensemble consolidé	(17 836)	(6 206)
Résultat net part du Groupe	(17 836)	(6 207)
Résultat par action	(0,017)	(0,0008)

** Comptes annuels consolidés audités et certifiés*

Des produits d'exploitation en fort recul (-97%), ADOMOS avec une forte baisse de son E.B.E à -30% par rapport à l'exercice 2023.

ADOMOS voit sa perte nette augmenter de 177 % par rapport à 2023, entre autres du fait des dépréciations massives sur les investissements technologiques.

➤ Présentation de l'évolution de l'activité de la Société

ADOMOS, acteur historique de la distribution d'investissement immobilier en phase de pivot stratégique

Avec 2,2 millions de propriétaires bailleurs (propriétaires d'un bien mis en location) pour un parc locatif privé d'environ 4,7 millions de logements, l'immobilier est l'investissement préféré pour 56 % des Français.

Créée en 1999, dans la perspective de simplifier l'accès des Français à l'investissement immobilier, ADOMOS s'est concentrée pendant 20 ans à distribuer par l'intermédiaire d'un réseau de Conseillers en Gestion de Patrimoine (CGP) des biens neufs résidentiels construits par les grands promoteurs dans le cadre des principaux dispositifs de défiscalisation (Loi Besson, Robien, Pinel, etc...).

Depuis 2017, la société a diversifié son activité en achetant des immeubles entièrement loués pour les revendre par appartements occupés offrant un rendement élevé et sécurisé. La vente de ce type d'appartements à Périgueux à plus de 6 % de rendement est l'illustration de ce nouveau savoir-faire et plus généralement d'une compétence de marchand de biens.

ADOMOS est aussi devenu un acteur important du marketing digital du secteur immobilier, générant sur internet des contacts prospects d'investisseurs immobiliers qu'elle utilise pour ses ventes et qu'elle loue à d'autres acteurs du secteur.

Adomos n'a plus d'activité depuis le début de l'année 2024, du fait notamment du contexte économique mais aussi de la difficulté pour le management d'exploiter les outils à disposition et de l'impasse financière dans laquelle se trouvait la société.

➤ Redressement judiciaire

Le 17 juin 2024, la Société a annoncé avoir effectué une déclaration de cessation des paiements le 17 mai 2024, n'ayant pu mener à bien les négociations entamées en vue d'obtenir un accord de règlement de son passif avec ses créanciers.

Par jugement en date du 13 juin 2024, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert au bénéfice d'Adomos une procédure de redressement judiciaire et fixé à 6 mois la période d'observation. Le fonds ABO Participations I et la société Acheter-Louer.fr se sont engagés à ne pas convertir leurs OCEANE et OCA qu'ils détiennent pendant toute la période d'observation.

Cette procédure place Adomos sous la protection du Tribunal de commerce de Paris en gelant les dettes antérieures au 13 juin 2024. Celles-ci seront remboursées dans le cadre du plan de continuation que la Société entend soumettre au Tribunal durant la période d'observation.

L'ouverture de cette procédure a été notamment permise par l'engagement d'Atlas Special Opportunities, partenaire financier historique de la Société, de lui apporter un financement obligataire sous forme d'obligations convertibles en actions auxquelles sont attachés des bons de souscription d'actions (OCABSA) d'un montant maximum de 4 000 000 euros dont 2 000 000 euros qui seront alloués au financement de la période d'observation (le « Contrat de Financement »).

L'ouverture de la procédure de redressement judiciaire a entraîné une déclaration du passif à hauteur de 12 261 909 euros. Sur ce montant le mandataire judiciaire a retenu un passif de 3 415 887 euros.

La période d'observation a été prolongée jusqu'au 13 juin 2025.

La société travaille actuellement sur un nouveau projet de développement qui implique un pivot stratégique de ses activités vers la connaissance clients et une nouvelle équipe (voir ci-dessous).

➤ **Activité et continuité d'exploitation**

Les pertes de l'exercice (-17,8 M€) et les perspectives d'avenir (détaillées au chapitre 2.6 ci-dessous) incitent à une forte prudence quant à l'évolution de l'activité de la société et à une incertitude liée à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation.

Les produits d'exploitation consolidés ressortent à 196 K€ en 2024, en baisse de 2 156 K€ par rapport à des produits de 2 352 K€ en 2023.

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à (17 784) K€ en 2024 contre (6 133) K€ en 2023, soit une baisse de 11 651 K€.

Prenant en compte la tendance du secteur en baisse depuis les deux dernières années, ADOMOS a, au cours de l'exercice écoulé, accentuer la diminution de ses charges d'exploitation et de personnel.

- Les frais de personnel, incluant le licenciement de plusieurs salariés, diminuent de 382 K€ pour atteindre 874 K€ en 2024, contre 1 256 K€ en 2023,
- Les autres achats et charges externes sont ainsi en baisse de 773 K€ pour s'établir à 1 334 K€ en 2024, contre 2 107 K€ en 2023,
- Les dotations nettes aux amortissements et provisions augmentent de 10 707 K€ et s'établissent à 15 750 K€ en 2024 contre 5 043 K€ en 2023. Cette hausse résulte principalement de l'amortissement en année pleine des investissements importants des années précédentes.

Après imputation d'un résultat financier à (54) K€, le résultat courant de l'ensemble consolidé s'élève à (17 840) K€ en 2024 contre (6 189) K€ en 2023.

Après imputation d'un résultat exceptionnel net de 5 K€, le résultat net de l'ensemble consolidé affiche une perte de (17 836) K€ en 2024 contre (6 207) K€ en 2023.

Compte-tenu de l'imbrication opérationnelle de l'ensemble des segments d'activité d'ADOMOS entre eux, il n'est pas possible de fournir des indicateurs de rentabilité par pôle d'activité.

Situation financière du Groupe :

Au 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres du Groupe s'élevait à (7 879) K€ pour un capital social de 42 K€, en baisse de 17 174 K€ par rapport à l'exercice précédent.

Disponibilités	145 K€
Dettes :	
Obligation convertible en actions	5 430 K€
Dettes diverses	301 K€
<u>Dette bancaire corporate 4 ans</u>	1 258 K€
Total dettes	6 989 K€

La trésorerie du groupe ADOMOS s'élevait à 145 K€ au 31 décembre 2024, en baisse de 35 K€ par rapport à 2023.

Au 31 décembre 2024, ADOMOS a une dette financière de 6 989 K€, sous forme d'obligations convertibles de 5 430K€ exerçables jusqu'au 02/02/2026 pour les OCA d'ATLAS, au 13/02/2028 pour

les OCEANE – ABO et au 29/06/2025 pour les OCA – Acheter-louer.fr, et des emprunts bancaires moyen terme pour un montant de 1 258K€ et 301 K€ de dettes diverses.

En conséquence la dette nette ressort à 6 844K€ au 31 décembre 2024 contre 6 297 K€ au 31 décembre 2023.

Adomos a été amenée à enregistrer dans ses comptes 2024 une forte dépréciation des titres de filiales concernées par la liquidation judiciaire et des créances correspondantes ramenées de 1 466 K€ à 206 K€.

A la suite d'une expertise indépendante, la Société a procédé à la dépréciation sur actifs incorporels dont la base clients et ERP était fortement dépréciée et a été ramenée de 15 959 K€ à 900 K€.

Les comptes d'ADOMOS ont, malgré cette situation, été établis selon le principe de continuité d'exploitation, compte tenu des éléments suivants :

- Profonde réorganisation de l'entreprise à travers le déploiement immédiat d'un vaste plan d'économie. Ce plan d'économie qui s'accompagne d'une simplification de son organisation mais aussi de sa structure de coûts, ayant déjà trouver ses premiers effets dès le premier trimestre 2025.
- Pivot stratégique de ses activités en s'orientant vers la connaissance clients, un levier essentiel pour innover dans un contexte de transformation digitale accélérée.
- Soutien financier d'Atlas Special Opportunities
- Suite à la restructuration importante opérée sur le premier trimestre 2025, la société est confiante sur la reprise de son activité avec la génération de chiffre d'affaires dès ce deuxième trimestre 2025 (cf section 2.6 - Évolution prévisible et perspectives d'avenir)
- Un plan de sortie de règlement judiciaire est présenté au Tribunal de Commerce au mois d'avril 2025, tenant compte de ces perspectives de chiffre d'affaires. Ce plan sera appuyé par ATLAS mais aussi par l'acquisition de sociétés complémentaires et en excédent de trésorerie.

II. ACTIVITE ET RESULTATS DE LA SOCIETE

Nous analysons ci-après l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société ADOMOS.

2.1 Chiffres clés de la Société

<i>En milliers d'euros</i>	2024	2023	Variation 2023/2024
Produits d'exploitation	75	2 168	-97%
Résultat d'exploitation	(17 926)	(5 924)	-203%
Résultat courant avant impôts	(19 164)	(6 912)	-177%
Résultat net	(19 159)	(6 928)	-177%

ADOMOS a enregistré en 2024 des produits d'exploitation de 75 K€ en baisse de 97% par rapport à 2023.

Le chiffre d'affaires a diminué de 99%, passant de 1 609 K€ en 2023 à 15K€ en 2024.

Le résultat d'exploitation ressort à (17 926) K€ en 2024, contre (5 924) K€ en 2023.

En 2024, le résultat courant avant impôts atteint (19 164) K€ et le résultat net (19 159) K€, à comparer respectivement à (6 912) K€ et à (6 928) K€ en 2023.

2.2 Situation financière de la Société

Au 31 décembre 2024, le montant des capitaux propres d'ADOMOS s'élevait à -9 356 293€ pour un capital social de 41 502 € (post regroupement et réduction de capital).

La trésorerie d'ADOMOS s'élevait à 14 653€ au 31 décembre 2024.

ADOMOS a une dette financière sous forme d'obligations convertibles en actions de 855 000€ et des emprunts bancaires moyen terme pour un montant de 1 269 896 € au 31 décembre 2024.

2.3 Evénements significatifs intervenus en 2024

La société a connu une forte baisse d'activité, liée à des éléments exceptionnels et exogènes :

2.3.1 Constatation d'exercice de 20 000 BSA de la 4^{ème} période

Le 2 janvier 2024, le Conseil d'administration de la Société a constaté, l'exercice de 20 000 BSA entre les 8 et 29 décembre 2023 donnant droit de souscrire 2 actions ordinaires nouvelles de 0,057 euro de nominal pour un montant total brut de 0,114 €.

A l'issue de cet exercice de BSA, le capital a été porté de 436 663,32 € à la somme de 436 663,434€ composé de 7 660 760 actions de 0,057 euro de valeur nominale chacune.

2.3.2 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 3 janvier 2024, 6 OCEANE de la 1^{ère} Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 526 315 actions nouvelles de 0,057 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social porté de 436 663,434€ à 466 663,389€ composé de 8 187 077 actions de 0,057 euro de valeur nominale chacune.

2.3.3 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 26 janvier 2024, 20 OCEANE de la 1^{ère} Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 1 754 384 actions nouvelles de 0,057 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 466 663,389 € à 566 663,277 € composé de 9 941 461 actions de 0,057 euro de valeur nominale chacune.

2.3.4 Réduction de capital motivée par des pertes

Le 6 février 2024, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale du 30 juin 2023 aux termes de sa 19^{ème} résolution, a décidé :

- de procéder à une réduction du capital social motivée par des pertes, à hauteur d'un montant de 528 885,7252 euros, par voie de minoration de la valeur nominale de chaque action de 0,057 euro à 0,0038 euro, soit une réduction de 0,0532 euro par action, pour le ramener de 566 663,2770 euros à 37 777,5518 euros.

- de réaliser cette réduction de capital par voie de minoration de 0,0532 euro de la valeur nominale de chacune des 9 941 461 actions composant actuellement le capital social, laquelle est ainsi ramenée de 0,057 euro à 0,0038 euro ;

En conséquence, le capital social a été ramené de 566 663,2770 euros à 37 777,5518 euros, divisé en 9 941 461 actions de 0,0038 euro de nominal chacune.

2.3.5 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCA Acheter-Louer

Le 7 février 2024, 50 OCA de la 1ère Tranche de l'émission réservée à Acheter-Louer ont été converties, donnant lieu à la création de 2 283 105 actions nouvelles de la Société de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 8 675,799 € par création de 2 283 1205 actions nouvelles de 0,0038 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 50 OCA pour le porter à 46 453,3508€ divisé en 12 224 566 actions de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

2.3.6 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 8 février 2024, 10 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 2 757 099 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 46 453,3508 € à 56 930,327 € composé de 14 981 665 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.7 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA

Le 8 février 2024, 5 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 2 958 579 actions nouvelles de la Société de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 11 242,6002 € par création de 2 958 579 actions nouvelles de 0,0038 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 5 OCABSA, pour le porter de 56 930,327 € à 68 172,9272 € composé de 17 940 244 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.8 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCA Acheter-Louer

Le 27 février 2024, 40 OCA de la 1ère Tranche de l'émission réservée à Acheter-Louer ont été converties, donnant lieu à la création de 4 395 604 actions nouvelles de la Société de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 16 703,2952 € par création de 4 395 604 actions nouvelles de 0,0038 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 40 OCA pour le porter à 84 876,2224 € divisé en 22 335 848 actions de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

2.3.9 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCA Acheter-Louer

Le 28 février 2024, 40 OCA de la 1ère Tranche de l'émission réservée à Acheter-Louer ont été converties, donnant lieu à la création de 2 272 727 actions nouvelles de la Société de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 8 636,3626 € par création de 2 272 727 actions nouvelles de 0,0038 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 40 OCA pour le porter à 93 512,585 € divisé en 24 608 575 actions de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

2.3.10 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCA Acheter-Louer

Le 11 mars 2024, 70 OCA de la 1ère Tranche de l'émission réservée à Acheter-Louer ont été converties, donnant lieu à la création de 15 555 556 actions nouvelles de la Société de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 59 111,1128 € par création de 15 555 556 actions nouvelles de 0,0038 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 70 OCA pour le porter à 152 623,6978 € divisé en 40 164 131 actions de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

2.3.11 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 11 mars 2024, 10 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 13 157 894 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 152 623,6978 € à 202 623,695 € composé de 53 322 025 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.12 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 13 mars 2024, 10 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 13 157 894 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 202 623,695 € à 252 623,6922 € composé de 66 479 919 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.13 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA

Le 14 mars 2024, 5 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 13 157 894 actions nouvelles de la Société de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 49 999,9972 € par création de 13 157 894 actions nouvelles de 0,0038 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 5 OCABSA, pour le porter de 252 623,6922 € à 302 623,6894 €, divisé en 79 637 813 actions de 0,0038 d'euro de valeur nominale.

2.3.14 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 19 mars 2024, 6 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 7 894 736 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 302 623,6894 € à 332 623,6862 € composé de 87 532 549 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.15 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 25 mars 2024, 6 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 7 894 736 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 332 623,6862 € à 362 623,683 € composé de 95 427 285 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.16 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 5 avril 2024, 10 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 13 157 894 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 362 623,683 € à 412 623,6802 € composé de 108 585 179 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.17 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 16 avril 2024, 40 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 52 631 578 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 412 623,6802 € à 612 623,6766 € composé de 161 216 757 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.18 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 8 mai 2024, 10 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 13 157 894 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social, porté de 612 623,6766 € à 662 623,6738 € composé de 174 374 651 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.19 Augmentations de capital consécutives à la conversion d'OCEANE ABO Participations

Le 3 juin 2024, 10 OCEANE de la 1ère Tranche du Contrat d'Emission en date du 14 février 2023 conclu avec ABO PARTICIPATIONS I ont été converties, donnant lieu à la création de 13 157 894 actions nouvelles de 0,0038 € de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social porté de 662 623,6738€ à 712 623,671€ composé de 187 532 545 actions de 0,0038 euro de valeur nominale chacune.

2.3.20 Regroupement des actions et réduction de capital motivée par des pertes

Le 26 juin 2024, le Conseil d'administration, agissant sur délégation de compétence consentie par l'Assemblée Générale du 30 juin 2023 aux termes de sa 19ème résolution, a décidé :

- de procéder à une réduction du capital social motivée par des pertes, à hauteur d'un montant de 675.117,162 euros, par voie de minoration de la valeur nominale de chaque action de 0,0038 euro à 0,0002 euro, soit une réduction de 0,0036 euro par action, pour le ramener de 712.623,671 euros à 37.506,509 euros.
- de réaliser cette réduction de capital par voie de minoration de 0,0036 euro de la valeur nominale de chacune des 187.532 545 actions composant actuellement le capital social, laquelle est ainsi ramenée de 0,0038 euro à 0,0002 euro ;

En conséquence de la réduction de capital, le capital social a été ramené de 712.623,671 euros à 37.506,509 euros, divisé en 187.532.545 actions de 0,0002 euro de nominal chacune.

2.3.21 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA

Entre le 5 juillet et le 11 septembre 2024, 32 OCABSA de la 3ème Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 849.999.999 actions nouvelles de la Société de 0,0002 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de 169.999,9998 € par création de 849.999.999 actions nouvelles de 0,0002 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 32 OCABSA.

2.3.22 Tirage d'une Tranche d'OCA

Le 17 juillet 2024, le Président- Directeur général, agissant sur délégation du Conseil d'administration du 11 juillet 2024, a décidé de tirer la 1ère Tranche d'OCA composée de 30 OCA représentant un montant global de souscription de 300 000 € ; et d'émettre en conséquence les 30 OCA au profit d'Atlas Special Opportunities. Le prix de souscription des OCA s'élève à la somme de 264 000 € et la commission de transaction (Transaction Fee) d'un montant de 120 000 € est déduite du prix de souscription des OCA susvisé. En conséquence, la Société a perçu un montant de 144 000 € correspondant au prix de souscription desdites OCA. Il a également émis et attribué 53.571.429 bons de souscriptions d'actions au profit d'Atlas.

2.3.23 Regroupement des actions

Le 13 décembre 2024, le Conseil d'administration a décidé, sur le fondement de la 17e résolution de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 10 juillet 2024, de mettre en œuvre le regroupement des actions, à raison d'une (1) action nouvelle à émettre pour cinq mille (5 000) actions anciennes à regrouper. Il a ainsi été attribué une action nouvelle de 1 € de valeur nominale pour 5.000 actions anciennes de 0,0002 € de valeur nominale, portant le capital social à 207 506 euros, divisé en 207 506 actions de un euro de valeur nominale chacune.

2.3.24 Synthèse des évolutions capitalistiques sur l'exercice 2024

Le tableau ci-dessous résume les différentes opérations sur capital ayant eu lieu en 2024 :

Date du CA / décisions DG	Nature de l'opération	Montant nominal AK	Prix par action	Nombre d'actions nouvelles	Nombre d'actions avant	Nombre d'actions après	Nominale de l'action	Capital social Avant	Capital social Après
02/01/2024	Constatation AK par exercice de BSA	0,114€	0,057 €	2	7 660 760	7 660 762	0,057 €	436 663,32 €	436 663,44 €
03/01/2024	Constatation AK par exercice de 6 OCEANE	29 999,955 €	0,057 €	526 315	7 660 762	8 187 077	0,057 €	436 663,434 €	466 663,389 €
26/01/2024	Constatation AK par exercice de 20 OCEANE	99 999,888 €	0,057 €	1 754 384	8 187 077	9 941 461	0,057 €	466 663,389 €	566 663,277 €
06/02/2024	Réduction de capital motivée par des pertes	(528 885,7252) €	(0,0532) €	-	9 941 461	9 941 461	0,0038 €	566 663,277 €	37 777,5518 €
07/02/2024	Constatation AK par exercice de	8 675,799 €	0,0219 €	2 283 105	9 941 461	12 224 566	0,0038 €	37 777,5518 €	46 453,3508 €

	50 OCA ALFR								
08/02/2024	Constataction AK par exercice de 10 OCEANE	10 476,9762 €	0,01813 5 €	2 757 099	12 224 566	14 981 665	0,0038 €	46 453,35 08 €	56 930,327 €
08/02/2024	Constataction AK par exercice de 5 OCA ATLAS	11 242,6002 €	0,0169 €	2 958 579	14 981 665	17 940 244	0,0038 €	56 930,32 7 €	68 172,927 2 €
27/02/2024	Constataction AK par exercice de 40 OCA ALFR	16 703,2952 €	0,0091 €	4 395 604	17 940 244	22 335 848	0,0038 €	68 172,92 72 €	84 876,222 4 €
28/02/2024	Constataction AK par exercice de 40 OCA ALFR	8 636,3626 €	0,0176 €	2 272 727	22 335 848	24 608 575	0,0038 €	84 876,22 24 €	93 512,585 €
11/03/2024	Constataction AK par exercice de 70 OCA ALFR	59 111,1128 €	0,0045 €	15 555 55 6	24 608 575	40 164 131	0,0038 €	93 512,58 5 €	152 623,69 78 €
11/03/2024	Constataction AK par exercice de 10 OCEANE	49 999,9972 €	0,0038 €	13 157 89 4	40 164 131	53 322 025	0,0038 €	152 623,6 978 €	202 623,69 5 €
13/03/2024	Constataction AK par exercice de 10 OCEANE	49 999,9972 €	0,0038 €	13 157 89 4	53 322 025	66 479 919	0,0038 €	202 623,6 95 €	252 623,69 22 €
14/03/2024	Constataction AK par exercice de 5 OCA ATLAS	49 999,9972 €	0,0038 €	13 157 89 4	66 479 919	79 637 813	0,0038 €	252 623,6 922 €	302 623,68 94 €
19/03/2024	Constataction AK par exercice de 6 OCEANE	29 999,9968 €	0,0038 €	7 894 736	79 637 813	87 532 549	0,0038 €	302 623,6 894 €	332 623,68 62 €
25/03/2024	Constataction AK par exercice de 6 OCEANE	29 999,9968 €	0,0038 €	7 894 736	87 532 549	95 427 285	0,0038 €	332 623,6 862 €	362 623,68 3 €
05/04/2024	Constataction AK par exercice de 10 OCEANE	49 999,9972 €	0,0038 €	13 157 89 4	95 427 285	108 585 17 9	0,0038 €	362 623,6 83 €	412 623,68 02 €
16/04/2024	Constataction AK par exercice de 40 OCEANE	199 999,9964 €	0,0038 €	52 631 57 8	108 585 17 9	161 216 75 7	0,0038 €	412 623,6 802 €	612 623,67 66 €

08/05/2024	Constatation AK par exercice de 10 OCEANE	49 999,9972 €	0,0038 €	13 157 89 4	161 216 75 7	174 374 65 1	0,0038 €	612 623,6 766 €	662 623,67 38 €
03/06/2024	Constatation AK par exercice de 10 OCEANE	49 999,9972 €	0,0038 €	13 157 89 4	174 374 65 1	187 532 54 5	0,0038 €	662 623,6 738 €	712 623,67 1 €
26/06/2024	Réduction de capital motivée par des pertes	(675 117,162) €	(0,0036) €	-	187 532 54 5	187 532 54 5	0,0002 €	712 623,6 71 €	37 506,509 €
05/07/2024	Constatation AK par exercice de 7 OCA ATLAS	11 666,6666 €	0,0012 €	58 333 333	187 532 545	245 865 878	0,0002 €	37 506,509 €	49 173,1756 €
02/08/2024	Constatation AK par exercice de 5 OCA ATLAS	16 666,6666 €	0,0006 €	83 333 333	245 865 878	329 199 211	0,0002 €	49 173,1756 €	65 839,8422 €
14/08/2024	Constatation AK par exercice de 5 OCA ATLAS	16 666,6666 €	0,0006 €	83 333 333	329 199 211	412 532 544	0,0002 €	65 839,8422 €	82 506,5088
22/08/2024	Constatation AK par exercice de 5 OCA ATLAS	25 000,0000 €	0,0004 €	125 000 000	412 532 544	537 532 544	0,0002 €	82 506,5088	107 506,5088
02/09/2024	Constatation AK par exercice de 5 OCA ATLAS	50 000,0000 €	0,0002 €	250 000 000	537 532 544	787 532 544	0,0002 €	107 506,5088	157 506,5088
11/09/2024	Constatation AK par exercice de 5 OCA ATLAS	50 000,0000 €	0,0002 €	250 000 000	787 532 544	1 037 532 544	0,0002 €	157 506,5088	207 506,5088
13/12/2024	Regroupeme nt (1 action nouvelle pour 5 000 anciennes)		1 €	-	1.037.532. 544	207.506	1 €	207.506,5 088 €	207.506 €

2.3.25 Evolution de la gouvernance

Le 6 juin 2024, le Conseil d'administration a constaté la démission :

- (i) de Franck Rosset de son mandat d'administrateur et de ses fonctions de Président du conseil d'administration et de directeur général,
- (ii) de Marc Arekonamand de son mandat d'administrateur,

- (iii) de Philippe Druart de son mandat d'administrateur et
- (iv) de la société Acheter-louer.fr de son mandat d'administrateur.

Il a alors décidé de coopter :

- (i) Philippe Ausseur en qualité d'administrateur en remplacement de Franck Rosset démissionnaire pour la durée du mandat restant à courir de l'administrateur démissionnaire venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- (ii) Antoine Simoni en qualité d'administrateur en remplacement de Marc Arekonamand démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ;
- (iii) Pascal Ghoson en qualité d'administrateur en remplacement de la société Acheter-louer.fr démissionnaire, pour la durée du mandat de cette dernière restant à courir, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ;
- (iv) Jérôme Gacoin en qualité d'administrateur en remplacement de Philippe Druart démissionnaire, pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Il a enfin décidé de nommer Philippe Ausseur Président du conseil d'administration et directeur général pour une durée n'excédant pas celle de son mandat d'administrateur.

Le 30 octobre 2024, le Conseil d'administration a décidé de retenir la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général de la Société. Il a ainsi nommé (i) Philippe Ausseur (jusqu'alors Président-Directeur général de la Société) en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur et (ii) Eric Longuépée en qualité de Directeur général de la Société pour une durée indéterminée.

Aucun autre événement significatif intervenu au cours de l'exercice écoulé ne nous semble devoir être signalé.

2.4 Evènements significatifs intervenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport est établi

2.4.1 Réduction de capital motivée par des pertes

Le Conseil d'administration du 13 décembre 2024, agissant sur délégation de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société en date du 10 juillet 2024 dans sa 18e résolution, a également décidé de procéder à une réduction de capital social motivée par des pertes, sous la condition suspensive de la réalisation du regroupement des actions de la Société.

Le 7 février 2025, le Directeur général, agissant sur délégation du Conseil d'administration, a constaté (i) la réalisation effective du regroupement des actions par attribution d'une action nouvelle de 1 € de valeur nominale pour 5.000 actions anciennes de 0,0002 € de valeur nominale et (ii) la réduction du capital social de la Société d'un montant de 166.004,80 euros, réalisée par voie de minoration de la valeur nominale des actions de la Société, ainsi ramenée d'un euro (1,00 €) (son montant à l'issue du regroupement des actions ordinaires de la Société) à vingt centimes d'euro (0,20 €).

Le montant de la réduction de capital, soit 166.004,80 euros, a été affecté au crédit du compte « Report à nouveau » et les sommes figurant sur ce compte seront indisponibles et utilisées aux fins à d'apurement des pertes réalisées par la Société.

A l'issue de ces opérations, le capital social de la Société a été ramené de 207.506 euros à 41.501,20 euros, divisé en 207.506 actions ordinaires de 0,20 euro de valeur nominale chacune.

2.4.2 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA de la 3^{ème} Tranche

Le 19 février 2025, 5 OCABSA de la 3^{ème} Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 110 643 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de € par création de 110 643 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 5 OCABSA, pour le porter à 63 629,80 euros, divisé en 318 149 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

2.4.3 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA de la 3^{ème} Tranche

Le 4 mars 2025, 4 OCABSA de la 3^{ème} Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 199 700 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de € par création de 199 700 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 4 OCABSA, pour le porter à 103 569,80 euros, divisé en 517 849 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

2.4.4 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA de la 3^{ème} Tranche

Le 12 mars 2025, 4 OCABSA de la 3^{ème} Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 199 700 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de € par création de 199 700 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 4 OCABSA, pour le porter à 143 509,80 euros, divisé en 717 549 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

2.4.5 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA de la 3^{ème} Tranche

Le 21 mars 2025, 6 OCABSA de la 3^{ème} Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 346 420 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de € par création de 346 420 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 6 OCABSA, pour le porter à 212 793,80 euros, divisé en 1 063 969 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

2.4.6 Augmentations de capital consécutives aux conversions d'OCABSA de la 3^{ème} Tranche

Le 31 mars 2025, 5 OCABSA de la 3^{ème} Tranche du Contrat de Financement Atlas ont été converties, donnant lieu à la création d'un nombre total de 365 230 actions nouvelles de la Société de 0,20 d'euro de valeur nominale.

La Société a donc augmenté son capital social d'un montant de € par création de 365 230 actions nouvelles de 0,20 d'euro de valeur nominale chacune sur exercice de 5 OCABSA, pour le porter à 285 839,80 euros, divisé en 1 429 199 actions de 0,20 euros de valeur nominale chacune.

2.4.7 Synthèse des évolutions capitalistiques sur l'exercice 2025 et jusqu'à ce jour

Le tableau ci-dessous résume les différentes opérations sur capital ayant eu lieu en 2025 :

Date du CA / décisions DG	Nature de l'opération	Montant nominal AK	Prix par action	Nombre d'actions nouvelles	Nombre d'actions avant	Nombre d'actions après	Nominal de l'action	Capital social Avant	Capital social Après
07/02/2025	Reduction de capital motivée par des pertes	(166.004,80) €	(0,20) €	-	207.506	207.506	0,20 €	207.506 €	41.501,20€
19/02/2025	Constatation AK par exercice de 5 OCA	50 000,0000 €	0,20 €	110 643	207 506	318 149	0,20 €	41 501,20 €	63 629,80 €
04/03/2025	Constatation AK par exercice de 4 OCA	40 000,0000 €	0,20 €	199 700	318 149	517 849	0,20 €	63 629,80 €	103 569,80 €
12/03/2025	Constatation AK par exercice de 4 OCA	40 000,0000 €	0,20 €	199 700	517 849	717 549	0,20 €	103 569,80 €	143 509,80 €
21/03/2025	Constatation AK par exercice de 6 OCA	60 000,0000 €	0,20 €	346 420	717 549	1 063 969	0,20 €	143 509,80 €	212 793,80 €
31/03/2025	Constatation AK par exercice de 5 OCA	50 000,0000 €	0,20 €	365 230	1 063 969	1 429 199	0,20 €	212 793,80 €	285 839,80 €

2.4.8 Situation liquidative des filiales

Adomos a procédé sur le début d'année 2025 aux déclarations officielles de cessations de paiement pour les entités Selectaux, Adominvest, SNC Adominvest II et Adomos Placement.

La procédure collective sollicitée est la liquidation judiciaire.

2.5 Activités en matière de recherche et développement

Les frais de recherche engagés au cours de l'exercice ont été intégralement comptabilisés en charges. Aucun frais de développement n'a été immobilisé en 2024 contre 768 K€ en 2023.

2.6 Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Conformément au pivot stratégique de ses activités vers la connaissance clients, annoncé fin février 2025, Adomos poursuit sa transformation avec le lancement de son nouveau site internet : adomos.com. Ce site commercial constitue un levier essentiel pour innover dans un contexte de transformation digitale accélérée.

Parallèlement, Adomos est en recherche active d'opportunités d'acquisitions ciblées afin de renforcer ses expertises et d'accélérer son développement. Pour accompagner cette nouvelle dynamique, Adomos finalise sur ce premier trimestre 2025, la simplification de son organisation et son plan d'économie.

Un site commercial au service d'une nouvelle ambition

Le lancement du nouveau site commercial d'Adomos s'inscrit pleinement dans la nouvelle stratégie de la société et marque une étape clé dans son ambition de devenir un acteur majeur du marketing data dans le domaine de l'Habitat et de la PropTech. Cette plateforme incarne l'évolution de la société vers une offre plus technologique et personnalisée, dédiée à l'accompagnement des particuliers dans la gestion et l'optimisation de leur patrimoine.

Adomos redéfinit ainsi son positionnement en s'appuyant sur les données et les nouvelles technologies pour offrir des solutions innovantes aux investisseurs et professionnels de la gestion de patrimoine et de l'immobilier.

Véritable vitrine digitale, la plateforme a été conçue pour offrir une expérience utilisateur optimisée, intuitive et performante. Elle propose :

- Un parcours simplifié et fluide avec un large éventail de services en matière de gestion de patrimoine (valorisation du patrimoine, stratégie immobilière, réduction fiscale, transmission,...) et d'Habitat (panneaux solaires, pompe à chaleur, rénovation énergétique)
- Une approche personnalisée basée sur la connaissance clients,
- Des outils digitaux avancés permettant de mettre en relation le particulier avec un expert indépendant le plus adapté à son besoin.

Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées

Dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d'étoffer ses activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué à la PropTech et à l'Habitat.

Poursuite de la feuille de route du nouveau management

Avec le lancement de son site commercial et la mise en place de sa stratégie d'acquisition, Adomos confirme sa nouvelle dynamique.

Par ailleurs, la direction d'Adomos travaille sur la finalisation de son plan de redressement, qui sera soumis au Tribunal de Commerce avant la fin de la période d'observation prévue le 13 juin 2025.

2.7 Description des principaux risques

2.7.1 Risques liés au financement

Le montant de la dette financière consolidée d'Adomos s'élève à -6 989 K€ au 31 décembre 2024 (-6 477 K € au 31 décembre 2023). Le montant du total des dettes consolidées s'élève à -12 197 K€ au 31 décembre 2024 (-10 596 K€ au 31 décembre 2023).

La trésorerie nette d'Adomos au 31 décembre 2024 est d'un montant de 145K€ (180 K€ au 31 décembre 2023).

Par ailleurs, les dettes de la société Adomos s'élèvent à 12,20 M€ au 31 décembre 2024, dont 11,22 M€ de dettes antérieures au jugement de Redressement judiciaire du 13 juin 2024.

C'est ce qui explique qu'une procédure de redressement judiciaire a été ouverte au profit de la société le 13 juin pour une période initiale de 6 mois, prolongée par le tribunal de commerce de Paris le 13 décembre 2024 jusqu'au 13 juin 2025.

Dans ces conditions, il est important que la Société puisse trouver des financements et soit en mesure de réorienter son activité afin de rembourser ses dettes. Elle bénéficie pour se faire des financements sous forme obligataires (Atlas Special Opportunities).

Dans une perspective d'acquisitions ciblées (cf 2.6 ci-dessus), Adomos aura certainement besoin d'argent frais pour ses opérations de croissance externe (étant précisé qu'une opération en titres est également possible et minimiserait la partie numéraire à régler).

La Société ne peut garantir que des fonds supplémentaires seront mis à sa disposition lorsqu'elle en aura besoin et, le cas échéant, que lesdits fonds seront disponibles à des conditions acceptables. A cet égard, les augmentations globales des taux d'intérêt peuvent affecter la disponibilité des capitaux dans l'industrie immobilière en général, y compris PropTech et à l'Habitat. Les investisseurs peuvent préférer déployer leur capital disponible vers des produits financiers moins risqués que l'investissement dans l'industrie immobilière. L'accès de la Société au capital peut en être affecté négativement.

Si les fonds nécessaires ne sont pas disponibles, la Société pourrait notamment devoir :

- Retarder, réduire, voire supprimer des développements ;
- Obtenir des fonds par le biais d'accords de partenariat qui pourraient la forcer à renoncer à des droits sur certaines de ses actifs (plateforme technologiques) ou de ses produits, droits auxquels elle n'aurait pas renoncé dans un contexte différent ;
- Acquérir des licences ou conclure des accords de collaboration qui pourraient être moins attrayants pour elle que ceux qu'il aurait été possible d'obtenir dans un contexte différent ; ou
- Envisager des cessions d'actifs, voire un rapprochement avec une autre Société.

La facilité dont disposera la Société pour sécuriser des éventuels financements dépend en grande partie de sa situation financière historique, actuelle et future. Or à cet égard, sur ces dernières années et jusqu'à ce jour, la Société a majoritairement dégagé des pertes opérationnelles.

2.7.2 Risques liés à l'activité

L'activité d'ADOMOS est à reconstruire, tout en gardant un positionnement lié au marché immobilier, traditionnellement de nature cyclique.

ADOMOS a annoncé amorcer un pivot stratégique de ses activités en s'orientant vers la connaissance clients, un levier essentiel pour innover dans un contexte de transformation digitale accélérée. Pour ce faire, ADOMOS adoptera une approche centrée sur l'utilisateur et en s'appuyant sur des données fines et constamment enrichies.

L'incapacité de la Société à réaliser et à achever ce pivot stratégique avec succès pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats et son développement. Bien qu'il s'agisse de risques communs à tous les acteurs de l'industrie dans laquelle la société évolue, ils sont d'autant plus significatifs pour la Société que ses capacités financières et humaines sont limitées.

2.7.3 Risques liés aux acquisitions envisagées

Adomos a annoncé un plan de sortie de règlement judiciaire qui sera présenté au Tribunal des activités économiques au mois d'avril 2025. Ce plan sera appuyé par ATLAS mais aussi par l'acquisition de sociétés complémentaires et en excédent de trésorerie.

Les risques majeurs de telles acquisitions sont ceux de destruction de valeur en lien notamment avec le départ d'une part importante des collaborateurs de la société avant que l'intégration ne soit finalisée mais également la capacité de ce dernier à apporter une activité prospère et en développement, de manière à apporter des revenus récurrents en peu de temps avec ses propres équipes.

L'incapacité de la Société à sélectionner des sociétés répondant aux caractéristiques souhaitées, ou à réaliser et à achever de telles acquisitions avec succès pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats et son développement. Bien qu'il

s'agisse de risques communs à tous les acteurs de l'industrie immobilière, ils sont d'autant plus significatifs pour la Société que ses capacités financières et humaines sont limitées.

2.7.4 Risques liés à la cybersécurité, à la confidentialité et à la sécurisation des données

ADOMOS ambitionne de devenir un acteur majeur du marketing data dans le domaine de l'Habitat et de la Proptech, s'appuyant sur des données fines et constamment enrichies.

L'environnement digital nécessite d'agir avec prudence quant à la diffusion d'informations. Les cybers attaques sont quotidiennes et le piratage peut avoir des conséquences importantes sur l'activité de la Société.

Pour contrer ce risque, la Société devra déployer des systèmes de sécurité potentiellement coûteux et mettre en place des outils de sécurité (antivirus, anti-spams, firewall, scan de vulnérabilités, EDR...). Si ces outils visent à maîtriser et réduire le risque lié aux potentielles attaques, il n'est pas exclu que la société subisse des attaques, vols ou pertes de données, etc.

L'incapacité de la Société à protéger efficacement ses données et celles de ses clients et partenaires, ou encore développer des outils informatiques sécurisés et/ou basés sur des données fiables et non corrompues, pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats et son développement. Bien qu'il s'agisse de risques communs à tous les acteurs de l'industrie, ils sont d'autant plus significatifs pour la Société que ses capacités financières et humaines sont limitées.

III. PRESENTATION DES COMPTES D'ADOMOS ET AFFECTATION DU RESULTAT

3.1 Détail Comptes sociaux

Les produits d'exploitation d'ADOMOS s'élèvent à 74 970€ en 2024 contre 2 168 297 € en 2023, soit une baisse de 97%.

Le chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 décembre 2024 est en diminution et ressort à 14 756€ à comparer à 1 609 204 € en 2023.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 18 000 975€ au 31 décembre 2024, à comparer à 8 093 165 € pour 2023, soit une hausse de 122% et se ventilent de la manière suivante :

(en €)	2024	2023
Charges de personnel	862 082	1 243 758
Autres charges d'exploitation	1 156 329	1 733 362
Impôts et taxes	19 805	71 133
Amortissement et dotations de provisions	15 951 507	5 026 490
Autres charges	11 252	18 423
TOTAL : Charges d'exploitation	18 000 975	8 093 165

Après déduction des charges d'exploitation, le résultat d'exploitation en 2024 s'élève à (17 926 005) €, à comparer à (5 924 868) € en 2023.

Le résultat financier de l'exercice 2024 est déficitaire de (1 238 484) € à comparer à un déficit de (987 358) € en 2023.

Le résultat courant avant impôts pour l'exercice 2024 s'élève à (19 164 489) € contre un déficit de (6 912 225) € en 2023.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2024 est bénéficiaire de 5 751€ à comparer à (16 301) € en 2023.

Le résultat net de l'exercice 2024 est une perte de (19 158 738) € contre une perte de (6 928 526) € en 2023.

3.2 Résultat social de l'exercice et proposition d'affectation

Le résultat net d'ADOMOS pour l'exercice 2024 est une perte de (19 158 738) €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

Affectation du résultat (en euros)	31/12/2024
Résultat de l'exercice 2024	(19 158 738) €
Affectation du bénéfice à la Réserve légale	0 €
Affectation au compte de Report à nouveau	(19 158 738) €
Affectation au compte de Réserves indisponibles	0 €
Réserve légale des exercices précédents	0 €
Report à nouveau des exercices précédents	(8 737 592) €
Réserves Indisponibles des exercices précédents	1 204 003 €
Solde de la Réserve légale en suite de l'affectation du résultat	0 €
Solde du compte de Report à nouveau après affectation du résultat	(27 896 330) €
Solde du compte Réserves indisponibles après affectation du résultat	0 €

Le compte de Report à Nouveau serait ainsi porté de (8 737 592) € à (27 896 330) €.

Le compte de Réserves indisponibles serait maintenu à 1 204 003 €.

3.3 Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices

Nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

3.4 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats d'ADOMOS au cours des cinq derniers exercices est annexé au présent rapport (**Annexe n°1**).

IV. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Nous vous rappelons qu'en 2019, ADOMOS a décidé d'établir des comptes consolidés.

Le groupe comprend, outre la maison mère ADOMOS, 5 filiales :

1. **SELECTAUX SAS** : détenue par ADOMOS à 100%
2. **ADOMINVEST SAS** : détenue par ADOMOS à 100%
3. **ADOMINVEST 2 SNC** : détenue par ADOMOS à hauteur de 99.9% et par ADOMINVEST à hauteur de 0.1%
4. **ADOMOS PLACEMENT SAS** : détenue par ADOMOS à 100%
5. **ADOMOS GESTION IMMOBILIERE** : détenue par ADOMOS à hauteur de 50% et par SNG à hauteur de 50%

Une demande de liquidation judiciaire a été faite pour l'ensemble des filiales en date du 13 avril 2024 du fait de l'absence d'activité. En conséquence, les comptes des filiales ont été présentés sous forme liquidative.

4.1 SELECTAUX SAS

Selectaux a vu son chiffre baisser du fait de la baisse de l'activité mais a réussi à résister relativement par rapport à l'activité globale du groupe.

Le chiffre d'affaires a diminué de 100% et ressort à 0 K€ en 2024 contre 177 K€ en 2023.

Le résultat d'exploitation ressort à (3 646) K€ en 2024 contre (69) K€ en 2023.

Le résultat net est une perte de (3 845) K€ en 2024 contre une perte de (859) K€ en 2023.

4.2 ADOMINVEST SAS

Adomos Invest n'a procédé à aucune acquisition et n'a pas pu réaliser l'opération signée à Colombes n'ayant pu obtenir les financements ni la réalisation des conditions suspensives de ventes liées à la qualité intrinsèque du bien visé par l'opération.

Compte tenu de la situation et de la procédure de redressement judiciaire, il n'est pas envisagé de redémarrage d'opérations de marchand de bien sur 2025.

Il n'y a eu aucun chiffre d'affaires réalisé sur l'exercice 2024.

Le résultat d'exploitation a atteint (127 212) € en 2024 contre (2 503) € en 2023.

Le résultat net est une perte de (121 856) € en 2024 contre une perte de (2 535) € en 2023.

4.3 ADOMINVEST 2 SNC

ADOMINVEST 2 a acquis un immeuble à Périgueux de 60 logements en septembre 2018 au prix de 2,4 M€ et 530 K€ de travaux, mis en vente au prix de 4,5 M€.

Adominvest 2 reste propriétaire de 2 lots aujourd'hui invendus du fait de l'absence de réseau de commercialisation dans l'ancien et de l'état locatif de ces lots, qui pourraient réclamer des travaux importants pour les remettre en état.

Les produits d'exploitation ont atteint 14 195€ en 2024 contre 102 906 € en 2023.

Le chiffre d'affaires a atteint 11 316€ en 2024 contre 101 166 € en 2023. Il est constitué de 11 K€ de loyers et de 0 K€ issus de la vente d'un appartement.

Le résultat d'exploitation ressort à (51 758) € en 2024 contre un résultat d'exploitation de 13 743€ en 2023.

Le résultat net est une perte de 737 002 € en 2024 contre un bénéfice de 19 525 € en 2023.

4.4 ADOMOS PLACEMENT SAS

ADOMOS PLACEMENTS, spécialisée dans la commercialisation de SCPI, a vendu 4 SCPI cette année.

Le chiffre d'affaires a atteint 0 € en 2024 contre 7 426 € en 2023.

Le résultat d'exploitation a atteint -65 438 € en 2024 contre 5 419 € en 2023.

La perte nette est de 62 550 € en 2024 contre 6 740 € en 2023.

4.5 ADOMOS GESTION IMMOBILIERE

ADOMOS GESTION IMMOBILIERE, créée en association avec la société SNG, est administrateur de biens.

Le chiffre d'affaires a atteint 214 370 € en 2024 contre 209 676 € en 2023.

Le résultat d'exploitation est positif et ressort à 8 495 € en 2024 contre 9 040 € en 2023.

Le résultat net est un bénéfice de 7 464 € en 2024 contre un bénéfice de 10 937 € en 2023.

4.6 Filiales et participations

En vous rendant compte de l'activité de la Société, nous vous avons exposé l'activité de ses filiales.

Conformément à l'article L.233-6 du Code de commerce, il est précisé que la Société n'a réalisé aucune prise de participation dans des sociétés ayant leur siège sur le territoire de la République Française au cours de l'exercice écoulé

V. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL ET L'EVOLUTION DU COURS DE BOURSE

5.1 Actionnaires détenant plus de 5% au 31 décembre 2024

En application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations communiquées à la Société, nous vous indiquons qu'à la connaissance de la Société, aucun actionnaire détient plus de 5% du capital au 31 décembre 2024.

5.2 Capital potentiel

5.2.1. Informations sur les obligations convertibles en actions

Les caractéristiques des obligations convertibles en actions (OCA) émises par la société et en vigueur au 31/12/2024 sont résumées dans le tableau ci-après :

1) OCA ATLAS

Date du Conseil d'administration	Prix de conversion (au nominal du 31/12/2024)	Nombre d'actions potentielles restant à créer au 31/12/2024	Date limite d'exercice
18/03/2021	1 €	950 000	02/02/2026
11/07/2024	1 €	1 200 000	02/02/2026

2) OCA OCEANE ABO - 3ème à 8ème tranche

Sans Objet

3) OCA OCEANE ABO - Commission d'engagement et primes différentielles sur conversions

Sans Objet

4) OCA ALFR - 1ère et 2ème tranche

Sans Objet

Les tableaux de suivi des conversions d'OCA et exercices de BSA sont en ligne sur le site internet de la Société.

5.2.2. Informations sur les options de souscription ou d'achat d'actions

Aucun plan d'options de souscription ou d'achat d'actions n'est encore en vigueur et n'a été mis en œuvre par le Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé.

5.2.3. Information sur l'attribution gratuite d'actions

Les actions gratuites émises par le Conseil d'administration du 26 octobre 2021 avaient une période d'acquisition au 26 octobre 2023. N'ayant pas été acquises, elles sont donc caduques.

5.2.4. Informations sur les bons de souscription d'actions

Les bons de souscription d'actions émis par le Conseil d'administration du 18 mars 2021 avaient une date limite d'exercice au 18 et 22 mars 2024. N'ayant pas été exercés, ils sont donc caducs.

Les caractéristiques des bons de souscription d'actions (BSA) émis par la société et en vigueur au 31/12/2024 sont résumées dans les tableaux ci-après :

Date du Conseil d'administration	Date d'émission des BSA :	Prix de conversion	Nombre d'actions potentielles restant à créer au 31/12/2024	Date limite d'exercice
30/06/2021	13/07/2021	0,19 €	300 000	01/07/2025

5.2.5. Information sur les bons de souscription de parts de créateur d'entreprise

Au cours de l'exercice 2024, le Conseil d'administration n'a procédé à aucune émission de bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) au profit de salariés et mandataires sociaux d'ADOMOS.

Aucun plan de BSPCE n'était en vigueur au cours de l'exercice écoulé.

5.3 Evolution du cours de bourse

Nous vous rappelons que l'action ADOMOS a été inscrite sur le Marché Libre d'Euronext Paris SA en juillet 2001 à un cours d'introduction de 5,48 €.

Le 20 juin 2005, les actions de la Société ont été transférées à la cote d'Alternext, devenu Euronext Growth, le marché d'Euronext dédié aux PME de la zone Euro.

Au 31 décembre 2024, l'action d'ADOMOS cotait 1 €.

VI. RESSOURCES HUMAINES ET ACTIONNARIAT SALARIE

6.1 Ressources humaines

L'effectif moyen du Groupe s'élève à 10 salariés au 31 décembre 2024 contre 12 salariés au 31 décembre 2023, tous employés en France.

L'ensemble des salariés d'ADOMOS est concentré sur le site du 75 avenue des Champs Élysées, à Paris.

6.2 Actionnariat salarié

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a procédé à aucune acquisition d'action destinée aux salariés.

Au 31 décembre 2024, la Société n'avait mis en place aucun plan d'épargne entreprise permettant aux salariés d'acquérir directement ou indirectement des actions d'ADOMOS ou des sociétés qui lui sont liées.

Enfin, les salariés et dirigeants ne détenaient pas d'actions de la société au 31 décembre 2024.

VII. GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

7.1 Organes de Direction

ADOMOS est une Société Anonyme à conseil d'administration qui comprend quatre administrateurs à la date du présent rapport :

- Monsieur Philippe AUSSEUR, Président du Conseil d'administration,
- Monsieur Antoine SIMONI, administrateur,
- Monsieur Pascal GHOSON, administrateur,
- Monsieur Jérôme GACON, administrateur.

7.2 Mandats et fonctions exercées

Nom du mandataire social	Date de première nomination ou de renouvellement	Date d'échéance du mandat en cours	Fonction principale exercée dans la société	Fonction principale exercée en dehors du Groupe ADOMOS	Autres mandats et fonctions exercés dans toutes sociétés
--------------------------	--	------------------------------------	---	--	--

Monsieur Philippe AUSSEUR	CA 14/06/2024 (cooptation)	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025	Président du Conseil d'administration	Président de Ligue Nationale de Basket	Co-Gérant de la société Abington Participations
Monsieur Antoine SIMONI	CA 14/06/2024 (cooptation)	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028	Administrateur	Partner Symbiosis Advisory	
Monsieur Pascal GHOSON	CA 14/06/2024 (cooptation)	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2028	Administrateur	CEO Oxurion NV	
Jérôme GACOIN	CA 14/06/2024 (cooptation)	AG statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024	Administrateur	CEO Aelium	administrateur d'AST groupe (coté sur Euronext), de BGH Partners (société suisse), et Vergnet SA (coté sur Euronext).

7.3 Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.225-37-4, 2° du Code de commerce, nous précisons qu'aucune convention est intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et, d'autre part, une autre société contrôlée par la Société au sens de l'article L. 233-3, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales. Aucune convention conclue au cours d'un exercice antérieur n'a été poursuivie en 2024. Le commissaire aux comptes établira un rapport spécial qui sera disponible sur le site internet de la Société.

7.4 Tableau récapitulatif des délégations et autorisation financières

Un tableau récapitulatif des délégations et autorisations financières consenties par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration figure en **Annexe 3** du présent rapport.

7.5 Opérations réalisées par les dirigeants sur les titres de la Société

Le tableau ci-après, établi en application des dispositions des articles L.621-18-2 du Code Monétaire et Financier et 223-22 du Règlement Général de l'AMF, présente un état récapitulatif des opérations réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par les dirigeants et les personnes qui leur sont liées, pour lesquelles la Société a reçu une notification :

Nature des transactions : Achat / Vente	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Montant cumulé des transactions ⁽¹⁾
Achat	0	0
Vente	0	0

⁽¹⁾ Montant total déclaré par les dirigeants à la société au cours de l'exercice écoulé

VIII. AUTRES INFORMATIONS

8.1 Charges somptuaires (art. 223 quater et 39-4 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a engagé aucune dépense au titre des charges somptuaires au sens des articles 223 quater et 39-4 du Code Général des Impôts.

8.2 Frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial (art. 223 quinquies et 39-5 du CGI)

Au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a pas engagé de frais généraux excessifs ou ne figurant pas sur le relevé spécial au sens des articles 223 quinquies et 39-5 du Code Général des Impôts, à l'exception des frais suivants :

Taxe sur les voitures particulières des sociétés : 941 euros

Provisions et charges à payer non déductibles : 0 euros

Amendes et pénalités : 92 euros

8.3 Délai de paiement

Conformément aux articles L.441-14, D.441-6, A.441-2 du Code de commerce, vous trouverez dans le tableau ci-dessous les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients.

- Solde des dettes à l'égard des fournisseurs à la clôture pour les exercices 2024 et 2023 dont les échéances se présentent comme suit :

Pour rappel, le Tribunal de commerce de Paris a ouvert le 13 juin 2024 une procédure de redressement judiciaire au bénéfice d'Adomos. Cette procédure a gelé les dettes antérieures au 13 juin 2024. Celles-ci seront remboursées dans le cadre du plan de continuation que la Société entend soumettre au Tribunal durant la période d'observation.

Le solde des dettes à l'égard des fournisseurs est donc présenté pour l'exercice 2024 de manière différenciée avant et après le 13 juin 2024 :

Période 01/01/2024 – 13/06/2024 (avant le redressement judiciaire)

	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir[1]	65	0	0	65
Dettes échues[2]	27 650	51065	2697243	_2 775958
Montant total [3]TTC	27 715	51065	2697243	2 776 023

[1] Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

2 Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

3 Dont créance contestée : 0 €, litigieuses : 0 €

Période 14/06/2024 – 31/12/2024 (après le redressement judiciaire)

	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir[1]	0	0	0	0
Dettes échues[2]	69171	0	0	69171
Montant total [3]TTC	69171	0	0	69171

[1] Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

4 Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

5 Dont créance contestée : 0 €, litigieuses : 0 €

Au 31/12/2023

	- de 30 jours	Entre 30 et 60 jours	Plus de 60 jours	Total TTC
Dettes à échoir[1]	89 904,83			89 904,83
Dettes échues[2]	286 563,87	65 211,48	2 366 347,42	2 718 122,77
Montant total [3]TTC	376 468,70	65 211,48	2 366 347,42	2 808 027,60

[1] Dettes dont le terme du paiement est postérieur à la clôture

2 Dettes dont le terme du paiement est antérieur à la clôture

3 Dont

créance contestée : 0 €, litigieuses : 0 €

Vous trouverez en **Annexe 2** du présent rapport de gestion, un tableau relatif aux factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-4 du Code de commerce).

8.4 Part du capital détenu par les salariés

Compte tenu du regroupement opéré en décembre 2024, les salariés détiennent un nombre négligeable d'actions ADOMOS au 31 décembre 2024.

IX. DECISIONS A PRENDRE

Outre l'approbation des comptes sociaux et consolidés et l'affectation du résultat de l'exercice écoulé, il sera proposé à la prochaine assemblée générale mixte de se prononcer sur la ratification des cooptations d'administrateurs réalisées par le Conseil d'administration en juin 2024 (Philippe Ausseur, Antoine Simoni, Pascal Ghoson et Jérôme Gacoin) et renouveler l'administrateur dont le mandat arrive à expiration (Jérôme Gacoin).

Il sera également proposé à l'assemblée générale de statuer sur le renouvellement des délégations et autorisations financières à consentir au Conseil d'administration.

Un rapport spécifique du Conseil d'administration à la prochaine Assemblée générale sera publié dans les délais légaux afin de donner aux actionnaires toute l'information nécessaire sur les résolutions soumises à leur approbation.

Nous vous demandons en conséquence de bien vouloir voter les résolutions qui vous sont présentées.

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1

TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I. Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	207.506	436 663	1 126 680	939 190	604 039
b) Nombre d'actions émises	207.506	7 660 760	225 335 944	46 959 499	30 201 931
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	1118	1 332	195	135	0
II. Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	14 756	1 609 204	4 616 510	4 600 906	5 050 971
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	0	(838 152)	805 346	883 687	1 311 123
c) Impôt sur les bénéfices	0	0	0	0	0
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	0	(838 152)	805 346	883 687	1 311 123
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	(19 158 738)	(6 928 526)	(3 323 767)	(3 748 922)	(2 452 534)
f) Montants des bénéfices distribués	0	0	0	0	0
g) Participation des salariés	0	0	0	0	0
III. Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice par action après impôt, mais avant amortissements	0	0	0	0	0

<i>b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions</i>	0	0	0	0	0
<i>c) Dividende versé à chaque action</i>	0	0	0	0	0

IV. Personnel

<i>a) Nombre de salariés</i>	10	12	22	19	17
<i>b) Montant de la masse salariale</i>	614 156	856 198	1 163 020	926 660	768 552
<i>c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux</i>	247 926	387 560	487 967	379 641	318 100

ANNEXE 2

Tableau des factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Période 01/01/2024 – 13/06/2024 (avant le redressement judiciaire)

	Article D. 441-II : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441-II : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif))	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC	0
Montant total des factures concernées TTC	65	2765 0	5106 5	9869 2	2598651	2776023	0	0	0	2472 7	33834 3	36307 0
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0,01%	4,22%	7,80%	15,07 %	396,73 %	423,82 %						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												3
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : variable	- Délais contractuels : variable

Période 14/06/2024-31/12/2024 (après le redressement judiciaire)

	Article D. 441-II : Factures <u>reçues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441-II : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nombres de factures concernées	NC	NC	NC	NC	NC	NC	1	0	0	0	0	1
Montant total des factures concernées TTC	0	69171	0	0	0	69171	17708	0	0	0	0	17708
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0%	13,78%	0%	0%	0%	13,78%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							100%	0%	0%	0%	0%	100%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												3
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)												

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : variable	- Délais contractuels : variable

28
ANNEXE 3

Tableau récapitulatif des délégations et autorisations financières en vigueur consenties par l'assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration

Autorisation	Source de l'autorisation	Durée (et date limite de validité de l'autorisation)	Montant nominal maximum de l'augmentation de capital	Caractéristiques particulières de l'autorisation	Utilisation de l'autorisation
<i>Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital (i) soit par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès immédiatement ou à terme au capital de la société (ou au capital des sociétés dont la société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital) (ii) soit par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres</i>	AGE du 10/07/2024 (9 ^{ème} résolution)	26 mois (jusqu'au 10/09/2026)	50 000 000 €		
<i>(Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions ordinaires et/ou de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit donnant accès au capital de la Société ou au capital des sociétés dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital)</i>	AGE du 10/07/2024 (10 ^{ème} résolution)	26 mois (jusqu'au 10/09/2026)	50 000 000 €		

<i>Autorisation à donner au Conseil d'administration en vue d'augmenter le montant des émissions décidées en application des neuvième et dixième résolutions ci-avant en cas de demandes excédentaires</i>	AGE du 10/07/2024 (11 ^{ème} résolution)	26 mois (jusqu'au 10/09/2026)	-	Conformément aux dispositions de l'article R.225-118 du Code de commerce, l'assemblée générale autorise le Conseil d'administration à faire usage de cette faculté dans le délai de 30 jours à compter de la clôture des souscriptions et dans la limite de 15 % de l'émission initiale et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale	
<i>Délégation au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des titres financiers et/ou des valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme, à une quotité du capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégories de personnes conformément à l'article L.225-138 du Code de commerce</i>	AGE du 10/07/2024 (12 ^{ème} résolution)	18 mois (jusqu'au 10/01/2026)	50 000 000 €		
<i>Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de décider d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires, de valeurs mobilières et/ou titres financiers donnant accès au capital par une offre visée au 1^o de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier avec suppression du droit préférentiel de souscription</i>	AGE du 10/07/2024 (13 ^{ème} résolution)	26 mois (jusqu'au 10/09/2026)	50 000 000 €	20% du capital par an dans la limite du plafond global de 50 000 000 €	
<i>Autorisation au Conseil d'administration d'augmenter en numéraire le capital social par création d'actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de</i>	AGE du 30/06/2024 (14 ^{ème} résolution)	18 mois (jusqu'au 31/12/2024)	50 000 €	Dans la limite du plafond global de 50 000 000 €	

<i>souscription des actionnaires au profit des salariés ayant adhéré à un plan d'épargne entreprise</i>					
---	--	--	--	--	--

29

<i>Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à créer au profit des salariés de la Société ou des mandataires sociaux ou de certaines catégories d'entre eux</i>	AGE du 10/07/2024 (15 ^{ème} résolution)	38 mois (jusqu'au 10/09/2027)		15% du capital social, ce plafond étant déterminé par rapport au capital social existant lors de chaque utilisation de la présente délégation par le Conseil d'administration	
<i>Autorisation à donner au Conseil d'administration de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions au profit des salariés de la Société ou de certaines catégories d'entre eux</i>	AGE du 10/07/2024 (16 ^{ème} résolution)	38 mois (jusqu'au 10/09/2027)		10 % du capital social, ce plafond étant déterminé dès la première utilisation par le Conseil d'administration de la présente délégation par rapport au capital social existant à cette date et réactualisé en fonction du capital social existant au moment de chaque nouvelle utilisation de la présente délégation, dans la limite du plafond maximum global de 50 000 000 €	



75 avenue des Champs Elysées
75008 Paris

Etats financiers consolidés 31 décembre 2024

Table des matières

<i>Bilan consolidé</i>	3
<i>Compte de résultat consolidé</i>	4
<i>Tableau de flux de trésorerie consolidé</i>	5
<i>Tableau de variations des capitaux propres</i>	5
Méthodes et principes de consolidation	8
<i>Principes généraux</i>	8
<i>Définition du périmètre de consolidation</i>	8
<i>Variation du périmètre de consolidation</i>	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Annexe 1. Variation des immobilisations et des amortissements</i>	15
<i>Annexe 1.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	15
<i>Annexe 1.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	16
<i>Annexe 1.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	16
<i>Annexe 2 : Analyse des immobilisations financières</i>	16
<i>Annexe 3. Stocks en-cours</i>	17
<i>Annexe 4. Actif circulant</i>	18
<i>Annexe 5. Trésorerie nette</i>	18
<i>Annexe 6. Provisions</i>	19
<i>Annexe 7. Dettes financières</i>	19
<i>Annexe 8. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation</i>	20
<i>Annexe 9. Impôts différés</i>	21
Notes annexes sur les postes du compte de résultat	22
<i>Annexe 10. Chiffre d'affaires</i>	23
<i>Annexe 11. Autres produits d'exploitation</i>	23
<i>Annexe 12. Achats consommés</i>	23
<i>Annexe 13. Charges de personnel</i>	23
<i>Annexe 14. Autres charges d'exploitation</i>	24
<i>Annexe 15. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	24
<i>Annexe 16. Produits financiers et charges financières</i>	24
<i>Annexe 17. Produits exceptionnels</i>	25
<i>Annexe 18. Charges d'impôts</i>	25
<i>Autres informations</i>	25
<i>Engagements de départ à la retraite</i>	25
<i>Effectifs</i>	25
<i>Engagements hors-bilan</i>	25
<i>Rémunérations des commissaires aux comptes</i>	26
<i>Rémunération des dirigeants</i>	26

Bilan consolidé

Libellé (En K €)	Ref	12.2024	12.2023
Immobilisations incorporelles	(1)	1 579	16 947
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	(1)		
Immobilisations corporelles	(1)	27	37
Immobilisations financières	(2)	103	102
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		1 709	17 087
Stocks et en-cours	(3)	98	130
Clients et comptes rattachés	(4)	287	286
Autres créances et comptes de régularisation	(4)	878	746
<i>Dont Impôts différés Actif</i>			0
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	(5)	145	180
Actif circulant		1 408	1 342
Total Actif		3 117	18 429
Capital		42	437
Primes liées au capital		17 295	17 611
Réserves et résultat consolidés		(25 230)	(8 757)
Capitaux propres (Part du groupe)		(7 894)	9 291
Intérêts minoritaires		15	4
Total des capitaux propres		(7 879)	9 295
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	(6)	380	115
Provisions		380	115
Dettes financières	(7)	6 989	6 477
Fournisseurs et comptes rattachés	(8)	2 051	1 599
Autres dettes et comptes de régularisation	(8)	1 577	943
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	(9)		
Dettes		10 616	9 019
Total Passif		3 117	18 429

Compte de résultat consolidé

Libellé (En K €)	Ref	12.2024	12.2023
Chiffre d'affaires	(10)	133	1 791
Autres produits d'exploitation	(11)	63	561
Achats consommés	(12)	2	(615)
Charges de personnel	(13)	(874)	(1 256)
Autres charges d'exploitation	(14)	(1 332)	(1 492)
Impôts et taxes		(26)	(79)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(15)	(15 750)	(5 043)
Opérations en commun			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(17 784)	(6 133)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		(17 784)	(6 133)
Charges et produits financiers	(16)	(52)	(53)
Charges et produits exceptionnels	(17)	5	(18)
Impôts sur les résultats	(18)	(1)	(1)
Résultat net des entreprises intégrées		(17 833)	(6 205)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(17 833)	(6 205)
Intérêts minoritaires		4	3
Résultat net (part du groupe)		(17 836)	(6 207)

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé en K€	12.2024	12.2023
Résultat net total des entités consolidées	(17 833)	(6 205)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	15 644	4 959
Variation de l'impôt différé		(0)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	46	
Marge brute d'autofinancement	(2 143)	(1 246)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 006	1 376
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(1 137)	130
Acquisitions d'immobilisations	(20)	(2 263)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(20)	(2 263)
Émissions d'emprunts	480	2 160
Remboursements d'emprunts	(17)	(511)
Augmentations / réductions de capital	659	
Variation nette des concours bancaires	(3)	
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	1 119	1 649
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(38)	(484)
Trésorerie : ouverture	177	661
Trésorerie : clôture	139	177

Tableau de variations des capitaux propres

Libellé en K€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
Résultat				(6 207)	(6 207)	3
Reclassement, restructuration et changement de méthode			6		6	(6)
Autre	437	17 611	(2 556)		15 492	8
2023	437	17 611	(2 549)	(6 207)	9 291	4
Affectation du résultat N-1			(6 207)	6 207		
Var. de capital en numéraire et souscrip	(395)	(316)	1 370		659	
Résultat				(18 068)	(17 836)	4
Variations de périmètre			(1)		(1)	1
Autre	0	0	(6)	232	(6)	6
2024	42	17 295	(7 394)	(17 836)	(7 894)	15

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Créée en 1999, le groupe Adomos est un groupe coté sur le marché Euronex Growth. Il est spécialisé dans le secteur l'investissement locatif résidentiel défiscalisant, la génération de leads immobiliers, et la gestion d'actifs immobiliers résidentiels.

L'exercice 2024 marque l'ouverture d'une procédure collective de règlement du passif en raison des difficultés économiques persistantes et d'un contexte défavorable.

La situation économique du groupe est marquée par une forte baisse du chiffre d'affaires suite à l'arrêt du Pinel et aux difficultés du marché immobilier, entraînant des tensions de trésorerie et l'ouverture de procédures collectives.

Faits marquants de l'exercice

L'exercice clos au 31/12/2024 est marqué par plusieurs faits marquants :

- Ouverture d'une procédure collective Adomos :

En raison des difficultés économiques persistantes et d'un contexte de marché défavorable, une procédure collective a été ouverte comme suit :

- 13 juin 2024 : ouverture de la période d'observation (6 mois)
- 12 décembre 2024 : prolongation jusqu'au 13 juin 2025.

- Mouvements sur capitaux propres en 2024 :

Afin d'absorber les pertes significatives constatées, plusieurs opérations de réduction de capital ont été réalisées au cours de l'exercice :

- 06 février 2024 : réduction par incorporation de pertes pour 528 885,72 €.
- 26 juin 2024 : nouvelle réduction de capital motivée par des pertes à hauteur de 675 117,16 €.
- 13 décembre 2024 : réduction complémentaire du capital pour absorption de pertes de 166 004,80 €.

Émissions et conversions multiples d'instruments financiers (OCA, OCEANE, OCA ATLAS) tout au long de l'exercice, conduisant à une augmentation du nombre de titres composant le capital social. Ces opérations ont principalement été réalisées dans le cadre des contrats conclus avec Atlas Spécial Opportunités, entraînant ainsi une modification significative de la structure actionnariale du groupe.

- Mise en place d'une opération de restructuration financière :

Émissions d'obligations convertibles avec Atlas Spécial Opportunités entraînant une dilution du capital par conversions multiples.

- Des dépréciations significatives ont été constatées sur l'exercice :

- Dépréciations des titres de filiales concernées par la liquidation judiciaire.
- Dépréciation sur actifs incorporels dont la base clients fortement dépréciée et ramenée à 900 K€ à la suite d'une expertise indépendante.

- Gouvernance

L'exercice a été également marqué par la nomination d'un nouveau directeur général, Monsieur Eric Longuépée le 30 octobre 2024.

Continuité d'exploitation

Suite à la restructuration importante opérée sur le premier trimestre 2025, la société est confiante sur la reprise de son activité avec la génération de chiffre d'affaires dès ce deuxième trimestre 2025.

Un plan de sortie de règlement judiciaire est présenté au Tribunal de Commerce au mois d'avril 2025, tenant compte de ces perspectives de chiffre d'affaires. Ce plan sera appuyé par ATLAS mais aussi par l'acquisition de sociétés complémentaires et en excédent de trésorerie.

Événements postérieurs à la clôture

Déclarations officielles début 2025 des cessations de paiement pour les entités Selectaux, Adominvest, Snc Adominvest II et Adomos Placement dont la procédure collective sollicitée est la liquidation judiciaire.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois, de même que celui clos le 31/12/2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 6 entités présentées comme suit :

Libellé	Adresse	Forme Juridique	No SIRET	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ADOMOS	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SA	424 250 058	IG	100,00	100,00
SELECTAUX	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SAS	439 801 945	IG	100,00	100,00
ADOMINVEST	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SAS	821 555 448	IG	95,00	95,00
ADOMINVEST 2	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SNC	841 666 456	IG	100,00	100,00
ADOMOS PLACEMENT	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SASU	832 599 559	IG	100,00	100,00
ADOMOS GESTION IMMOBILIERE	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SAS	811 821 578	IP	50,00	50,00

Toutes sont intégrées globalement, à l'exception de la société Adomos Gestion Immobilière consolidée en intégration proportionnelle.

Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Les taux de conversion retenus sont :

- Écarts d'acquisition : l'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.
- Ecarts d'acquisition positifs : un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».
- Les écarts d'acquisition positifs sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans lorsque leur utilisation est limitée dans le temps, mais sans possibilité de déterminer précisément leur durée d'utilisation. Dans le cas contraire, ces écarts ne sont pas amortis mais doivent alors faire l'objet d'un test annuel de dépréciation.
- Ecarts d'acquisition négatifs : un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».
- Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

- Les immobilisations incorporelles, principalement des logiciels et licences acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition et amortis en linéaire sur une période de 1 à 5 ans.

Les fichiers clientèle acquis et respectant les principes de règlement de l'ANC-2014-03 sont inscrit à l'actif du bilan et font l'objet d'un amortissement linéaire qui dépend de la durée de vie économique des fichiers. La durée d'amortissement est revue à chaque clôture en fonction de la mise à jour des données statistiques sur le chiffre d'affaires ventilé par année d'acquisition de fichiers. Ainsi, ces fichiers sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans depuis le 1^{er} janvier 2010. Un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Dès la livraison des modules sur une durée de 5 ans. Selon le règlement ANC 2014-03, ces frais de développement doivent répondre aux 6 critères suivants pour être immobilisés :

- Faisabilité technique des développements ;
 - Intention d'aller jusqu'au bout des développements ;
 - Possibilité d'utiliser ces développements ou de les vendre ;
 - Générer des avantages économiques futurs : existence d'un marché pour la production / les services issus de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, démontrer son utilité ;
 - Ressources suffisantes pour mener à terme les développements et utiliser ou vendre les produits / les services associés ;
 - Possibilité d'évaluer les coûts de façon fiable.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :
- | | |
|--|-----------|
| - Installations générales et techniques | 5 à 8 ans |
| - Matériel de bureau, informatique et mobilier | 2 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 3 à 5 ans |

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Travaux en cours sur les droits à commissions

Aux termes de contrats signés avec les promoteurs, Adomos est chargée de commercialiser les biens immobiliers, prospecter, rechercher et informer les acquéreurs et procéder à des réservations de lots avec ces investisseurs.

Adomos a donc achevé sa mission lorsque la réservation est conclue.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Cependant, Adomos ne sera rémunérée que lors de la signature de l'acte notarié entre le promoteur et l'acquéreur.

Les travaux en cours, correspondent à des réservations, qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation définitive à la fin de la période, et sont valorisés à leur coût de revient moyen. Ces coûts comprennent une partie des dépenses techniques, commerciales et de marketing qui ont été engagées pour la signature de ces réservations. Ces travaux en cours font l'objet d'une dépréciation qui tient compte du taux de renonciation constaté sur la période et d'une analyse du risque de renonciation à la date d'arrêté des comptes. La provision pour dépréciation intègre le risque de renonciation mais également la limitation aux avantages futurs attendus (plafonnement au revenu maximum généré).

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. En revanche les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Variation des immobilisations et des amortissements

Annexe 1.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations brutes se présente comme suit :

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 604	1 604			
Fonds commercial	120	120			
Autres immobilisations incorporelles	43 079	43 079			
Immobilisations incorporelles	44 802	44 802			
Installations techniques, matériel & outillage	4	4			
Autres immobilisations corporelles	74	75		1	
Matériel de bureau	46	46			
Immobilisations corporelles	124	125		1	
Total Immobilisations Corp & Incorp. brutes	44 926	44 927		1	

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des fichiers clientèle qui représentent un montant de 32 314 k€ et des modules ERP qui représentent près de 10 765 k€ au 31/12/2024.

Un test de dépréciation a été réalisé sur l'exercice au 31/12/2024 par un expert indépendant. Ce test a conduit à une dépréciation des immobilisations incorporelles pour 11 924 k€ dont 10 936k€ pour les fichiers clients et 988 k€ pour les ERP.

Annexe 1.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des amortissements sur immobilisations se présente comme suit :

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Dotation	Reprise	Autres variations
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(437)	(755)	(0)		(317)
Amortissements des autres immos incorp.	(26 958)	(30 171)	(3 531)		317
Amortissements des immobilisations incorporelles	(27 395)	(30 926)	(3 531)		0
Amortissements install tech. matériel & outill.	(2)	(3)	(0)		
Amortissements des autres immobilisations corp.	(47)	(54)	(11)		4
Amortissements du matériel de bureau	(37)	(42)			(4)
Amortissements des immobilisations corporelles	(87)	(98)	(11)		(0)
Total Amorts corp & incorp sur actifs immobilisés	(27 481)	(31 023)	(3 542)		0

Annexe 1.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

La variation des dépréciations d'actifs immobilisés se présente comme suit :

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Dotation	Reprise
Dépréciations sur fonds commercial		(120)		
Dépréciations sur autres immo. Incorporelles	(460)	(12 177)	(11 924)	92
Dépréciations sur actif immobilisé	(460)	(12 297)	(11 924)	92

Les dépréciations d'actifs immobilisés concernent les ERP pour 988 k€ et les fichiers clients pour 10 936 k€.

Annexe 2 : Analyse des immobilisations financières.

Le tableau de variation des immobilisations financières se présente comme suit :

Libellé (En K €)	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)
Dépôts et cautionnements versés	46	47	1	
Autres créances immobilisées	56	56		
Immobilisations financières	102	103	1	
Actifs financiers	102	103	1	

Libellé (En K €)	2024	< 1 an	entre 2 et 5 ans	> à 5 ans
Dépôts et cautionnements versés	47			47
Autres créances immobilisées	56			56
Total	103			103

Les immobilisations financières se composent principalement des titres de dépôts et cautionnements versés.

Annexe 3. Stocks en-cours

L'analyse des stocks en-cours se présente comme suit :

Libellé (En K €)	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de services				630	(598)	32
Produits intermédiaires finis	98		98	98		98
Stocks et en-cours	98		98	728	(598)	130

Les stocks de services en-cours concernent les réservations qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation définitive à la fin de l'exercice. Ce stock n'existe plus à la clôture de l'exercice 2024.

Les stocks de produits intermédiaires concernent un immeuble qui est destiné à la revente une fois les travaux achevés pour un montant de 98 k€.

Annexe 4. Actif circulant

Libellé (En K €)	12.2024			12.2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1an	359	(72)	287	344	(58)	286
Clients et comptes rattachés	359	(72)	287	344	(58)	286
Avances et acomptes versés sur commandes	68		68	30		30
Impôts différés - actif				0		0
Créances fiscales hors IS part < 1an	752		752	656		656
Autres créances part < 1an	25		25	47		47
Charges constatées d'avance part < 1an	33		33	13		13
Autres créances et comptes de régularisation	878		878	746		746
Clients et autres créances	1 237	(72)	1 165	1 090	(58)	1 032

Libellé (En K €)	12.2024	< 1 an	entre 2 et 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés part < 1an	359	359		
Clients et comptes rattachés	359	359		
Avances et acomptes versés sur commandes	68	68		
Créances fiscales hors IS- part < 1an	752	747		
Autres créances part < 1an	25	25		
Charges constatées d'avance part < 1an	33	33		
Autres créances et comptes de régularisation	878	873		
Actif circulant	1 237	1 231		

L'ensemble des créances des entités présentent au 31/12/2024 une échéance de moins de 1 an.

Annexe 5. Trésorerie nette

La trésorerie se présente comme suit :

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024
T trésorerie active nette	180	145
Disponibilités	180	144
Concours bancaires (trésorerie passive)	1	6
T trésorerie à court terme	179	139
T trésorerie passive assimilée à une dette	3	0
T trésorerie à long terme	(3)	(0)
T trésorerie nette	177	139

La trésorerie nette consolidée est passée de 177 k€ au 31/12/2023 à 139 k€ au 31/12/2024.

Annexe 6. Provisions

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Dotation	Reprise
Autres provisions pour risques - courant	115	380	265	
Provisions	115	380	265	(0)

Les provisions sont liées à des litiges divers (Commerciaux, salariés, etc..).

Annexe 7. Dettes financières

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Augmentatio n (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	5 050	5 430	380		
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1274	1258		(17)	
Dépôts et cautionnements reçus	4	4			
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	104	204	100		
Intérêts courus sur emprunts	42	88	46		
Concours bancaires (trésorerie passive)	1	6			5
Concours bancaires (dettes)	3	0			(3)
Dettes financières	6 477	6 989	526	(17)	2

Adomos a une dette financière sous forme d'obligations convertibles de 5 430 k€

Les prêts garantis par l'Etat représentent 1 214 k€.

La ventilation des emprunts se présente ainsi :

Libellé (En K €)	12.2024	< 1 an	entre 2 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires - part < 1 an	5 430	5 430		
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1258	1 134	124	
Dépôts et cautionnements reçus	4	4		
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	204	204		
Intérêts courus sur emprunts	88	88		
Concours bancaires (trésorerie passive)	6	6		
Dettes financières	6 989	6 865	124	

Annexe 8. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024
Dettes fournisseurs - non courant	1	1
Dettes fournisseurs - courant	1598	2 050
Dettes fournisseurs	1 599	2 051
Dettes sociales - courant	451	758
Dettes fiscales (hors IS) - courant	360	384
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	2	1
Comptes courants groupe - courant	0	321
Dettes s/ acquis. d'actifs - courant	20	2
Autres dettes - courant	110	110
Autres dettes et comptes de régularisation	943	1 577
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	2 541	3 627

Libellé (En K €)	12.2024	< 1 an	entre 2 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs - non courant	1	1		
Dettes fournisseurs - courant	2 050	2 016		
Dettes fournisseurs	2 051	2 016		
Dettes sociales - courant	758	758		
Dettes fiscales (hors IS) - courant	384	384		
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	1	1		
Comptes courants groupe - courant	321	321		
Dettes s/acquis. d'actifs - courant	2	2		
Autres dettes - courant	110	110		
Impôts différés - passif		182		
Autres dettes et comptes de régularisation	1 577	1 758		
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	3 627	3 775		

Dans le cadre de la procédure collective en cours (redressement judiciaire), la distinction suivant la maturité de la dette a été opérée concernant différents postes de passif :

Libellé (En K €)	Avant RJ	Après RJ
Dettes financières auprès des établissements de crédit	1564	
Fournisseurs	2 848	69
Orhganismes sociaux	407	194
Total	4 820	264

RJ : Redressement Judiciaire

L'état des dettes établis par le juge commissaires (en date du 6 mars 2025) et les soldes comptables des tiers concernés avant le redressement judiciaire (fournisseurs, organismes sociaux, établissements financiers), présentent des écarts qui devront occasionner des régularisations (en perte ou profit).

Ceux-ci n'ont pas été chiffrés sur l'exercice et seront comptabilisés en 2025 une fois le plan de continuation validé.

Annexe 9. Impôts différés

Néant

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 10. Chiffre d'affaires

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Ventes de marchandises		101
Production vendue de services	133	1690
Chiffre d'affaires	133	1 791

Le groupe traverse une conjoncture économique difficile avec une baisse continue de son chiffre d'affaires (baisse de -63% en 2023 et baisse de -93% en 2024 par rapport à l'exercice précédent).

Annexe 11. Autres produits d'exploitation

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Production stockée	(630)	(601)
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles	92	82
Rep./Dépr. sur actif circulant	598	1079
Transferts de charges d'exploitation	3	2
Autres produits d'exploitation	63	561

Annexe 12. Achats consommés

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Achats de marchandises		(63)
Achats d'études et prestations de services	7	(544)
Achats non stockés de matières et fournitures	(5)	(8)
Achats consommés	2	(615)

Annexe 13. Charges de personnel

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Rémunérations du personnel	(623)	(865)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(251)	(391)
Charges de personnel	(874)	(1 256)

Annexe 14. Autres charges d'exploitation

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Sous-traitance	(3)	(2)
Locations immobilières et charges locatives	(97)	(94)
Locations mobilières et charges locatives	(3)	(12)
Entretien et réparations	(12)	(27)
Primes d'assurances	(63)	(77)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(987)	(1 012)
Publicité, publications, relations publiques	(6)	(9)
Déplacements, missions et réceptions	(60)	(133)
Frais postaux et frais de télécommunications	(18)	(25)
Frais bancaires	(74)	(77)
Autres charges externes	2	(3)
Autres charges	(11)	(19)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		(3)
Autres charges d'exploitation	(1 332)	(1 492)

Annexe 15. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(15 460)	(4 059)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(11)	(18)
Dot. aux provisions d'exploitation	(265)	(115)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(14)	(851)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(15 750)	(5 043)

Hausse importante des amortissements et dépréciations sur immobilisations en raison des dépréciations constatés sur l'exercice pour près de 11 924 K€.

Annexe 16. Produits financiers et charges financières

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Autres produits financiers	2	
Produits financiers	2	
Charges d'intérêts	(54)	(53)
Charges financières	(54)	(53)

Annexe 17. Produits exceptionnels

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9	7
Produits exceptionnels	9	7
Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(4)	(25)
Charges exceptionnelles	(4)	(25)

Les produits et charges exceptionnelles proviennent principalement des régularisations de la paie ainsi que des indemnisations reçues de la Carpa.

Annexe 18. Charges d'impôts

La charge d'impôt est non significative en l'absence de bénéfices (1 k€).

Autres informations

Engagements de départ à la retraite

L'essentiel des salariés sont partis au mois de janvier 2025 dû à un licenciement économique décidé en décembre 2024 (avec ordonnance du tribunal).

Effectifs

L'effectif moyen du groupe Adomos au 31/12/2024 se présente ainsi :

Libellé	12.2024	12.2023
Ingénieurs & Cadres	7	7
Maîtrise & Techniciens	1	1
Employés	0	5
Effectif moyen interne	8	13
Effectif moyen total	8	13

Engagements hors-bilan

L'engagement donné concernant les PGE pour 1 214 k€

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31/12/2024 sont de 29 k€.

Rémunération des dirigeants

Compte tenu de la situation économique difficile, le conseil d'administration n'a pas perçu de rémunération sur l'exercice clos au 31/12/2024.

A.M.O. Finance

107, bd Périer
13008 Marseille

ADOMOS

Société anonyme au capital de 41 701.71 euros

Siège social :
75 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

R.C.S. 424 250 058

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

Exercice clos le 31 Décembre 2024

A.M.O. Finance

107, bd Périer
13008 Marseille

A l'attention des actionnaires

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ADOMOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice, de l'ensemble constitué par les entités comprises dans la consolidation.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la forte incertitude liée à la continuité d'exploitation décrite dans le chapitre « Fais marquants de l'exercice et aussi continuité d'exploitation » de l'annexe qui expose les conditions dans lesquelles la société a appliqué le principe de continuité d'exploitation malgré une continuité d'exploitation assurément compromise à défaut d'une validation du plan continuation par le tribunal en juin 2025 et de la mise en place de la nouvelle stratégie chiffrée dans le business plan communiqué et conforté par le soutien financier d'ATLAS OPPORTUNITIES.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Activité et continuité d'exploitation

Malgré les fortes difficultés que rencontre la société, les comptes de celle-ci sont établis selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments suivants :

- Un plan de continuation va être présenté au tribunal courant juin 2025 ; celui-ci basé sur des hypothèses prudentes de développement dans le cadre d'un business plan établi sur 4 et 10 ans prévoit un apurement de la dette (pré-redressement judiciaire) et une reprise rapide de l'activité basé essentiellement sur la vente de données et de leads. L'EBITDA positif et l'appui financier d'ATLAS OPPORTUNITIES (garantie par une lettre de confort à hauteur de 2 millions d'euros) confortent la position de la société relative à sa continuité d'exploitation.
- Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées : dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d'étoffer ses activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué à la PropTech et à l'Habitat. C'est ainsi que ADOMOS a émis une lettre d'intérêt pour une société. Cette lettre d'intérêt a été acceptée par les actionnaires de la société cible. L'activité de cette société cible viendra renforcer l'activité d'ADOMOS et lui fournira un excédent brut d'exploitation de plus de 200 K€ annuel

Valorisations des immobilisations incorporelles comprenant les fichiers clientèle et l'outil informatique :

La valeur des fichiers clientèle acquis ainsi que les développements de l'outil informatique figurant en immobilisations incorporelles représentaient une valeur nette de près de 16 000 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Compte tenu du contexte actuel il a été décidé de nommer un cabinet d'experts technique pour valoriser ces actifs.

Les conclusions de celui-ci, compte tenu des réglementations en matière de RGPD et des droits d'accès ainsi que des difficultés techniques de mise à jour, l'ont conduit à revoir très fortement à la baisse la valeur de ces actifs incorporels.

Celle-ci a été estimée (selon une fourchette basse) à 906 milliers d’euros au 31 décembre 2024 (valeur retenue dans les comptes de la société)

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont également consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde la valeur de ces actifs et à contrôler la cohérence d’ensemble des hypothèses retenues.

Titres de participation et créance sur participation

Pour l’ensemble des filiales (selectaux, adominvest, adominvest II, et Adomos Placement) il a été demandé au cours du 1^{er} trimestre 2025 la liquidation judiciaire du fait de l’absence totale d’activité.

Cela a conduit à présenter les comptes 2024 de celles-ci sous forme liquidative

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations comptables fournies dans les notes de l’annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Conseil d’Administration.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d’établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement de comptes consolidés ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d’exploitation et d’appliquer la convention comptable de continuité d’exploitation, sauf s’il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d’Administration.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel

permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 29 avril 2025

Le commissaire aux comptes

A.M.O Finance

Représentée par
Alain Amoyal
Associé



Bilan consolidé

Libellé (En K €)	Ref	12.2024	12.2023
Immobilisations incorporelles	(1)	1 579	16 947
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	(1)		
Immobilisations corporelles	(1)	27	37
Immobilisations financières	(2)	103	102
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		1 709	17 087
Stocks et en-cours	(3)	98	130
Clients et comptes rattachés	(4)	287	286
Autres créances et comptes de régularisation	(4)	878	746
<i>Dont Impôts différés Actif</i>			<i>0</i>
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	(5)	145	180
Actif circulant		1 408	1 342
Total Actif		3 117	18 429
Capital		42	437
Primes liées au capital		17 295	17 611
Réserves et résultat consolidés		(25 230)	(8 757)
Capitaux propres (Part du groupe)		(7 894)	9 291
Intérêts minoritaires		15	4
Total des capitaux propres		(7 879)	9 295
Ecart d'acquisition passif			
Provisions pour risques et charges	(6)	380	115
Provisions		380	115
Dettes financières	(7)	6 989	6 477
Fournisseurs et comptes rattachés	(8)	2 051	1 599
Autres dettes et comptes de régularisation	(8)	1 577	943
<i>Dont Impôts différés Passif</i>	(9)		
Dettes		10 616	9 019
Total Passif		3 117	18 429

Compte de résultat consolidé

Libellé (En K €)	Ref	12.2024	12.2023
Chiffre d'affaires	(10)	133	1 791
Autres produits d'exploitation	(11)	63	561
Achats consommés	(12)	2	(615)
Charges de personnel	(13)	(874)	(1 256)
Autres charges d'exploitation	(14)	(1 332)	(1 492)
Impôts et taxes		(26)	(79)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(15)	(15 750)	(5 043)
Opérations en commun			
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA		(17 784)	(6 133)
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition			
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA		(17 784)	(6 133)
Charges et produits financiers	(16)	(52)	(53)
Charges et produits exceptionnels	(17)	5	(18)
Impôts sur les résultats	(18)	(1)	(1)
Résultat net des entreprises intégrées		(17 833)	(6 205)
Résultat net de l'ensemble consolidé		(17 833)	(6 205)
Intérêts minoritaires		4	3
Résultat net (part du groupe)		(17 836)	(6 207)

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé en K€	12.2024	12.2023
Résultat net total des entités consolidées	(17 833)	(6 205)
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	15 644	4 959
Variation de l'impôt différé		(0)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	46	
Marge brute d'autofinancement	(2 143)	(1 246)
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	1 006	1 376
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	(1 137)	130
Acquisitions d'immobilisations	(20)	(2 263)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(20)	(2 263)
Émissions d'emprunts	480	2 160
Remboursements d'emprunts	(17)	(511)
Augmentations / réductions de capital	659	
Variation nette des concours bancaires	(3)	
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	1 119	1 649
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE		
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	(38)	(484)
Trésorerie : ouverture	177	661
Trésorerie : clôture	139	177

Tableau de variations des capitaux propres

Libellé en K€	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Résultat net (Part du groupe)	Capitaux propres (Part du groupe)	Intérêts minoritaires
Résultat				(6 207)	(6 207)	3
Reclassement, restructuration et changement de méthode			6		6	(6)
Autre	437	17 611	(2 556)		15 492	8
2023	437	17 611	(2 549)	(6 207)	9 291	4
Affectation du résultat N-1			(6 207)	6 207		
Var. de capital en numéraire et souscrip	(395)	(316)	1 370		659	
Résultat				(18 068)	(17 836)	4
Variations de périmètre			(1)		(1)	1
Autre	0	0	(6)	232	(6)	6
2024	42	17 295	(7 394)	(17 836)	(7 894)	15

Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

Présentation du groupe et évolution

Créée en 1999, le groupe Adomos est un groupe coté sur le marché Euronex Growth. Il est spécialisé dans le secteur l'investissement locatif résidentiel défiscalisant, la génération de leads immobiliers, et la gestion d'actifs immobiliers résidentiels.

L'exercice 2024 marque l'ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire en raison des difficultés économiques persistantes et d'un contexte défavorable.

La situation économique du groupe est marquée par une forte baisse du chiffre d'affaires suite à l'arrêt du Pinel et aux difficultés du marché immobilier, entraînant des tensions de trésorerie et l'ouverture de procédures collectives.

Faits marquants de l'exercice

L'exercice clos au 31/12/2024 est marqué par plusieurs faits marquants :

- Ouverture d'une procédure collective Adomos (redressement judiciaire) :

En raison des difficultés économiques persistantes et d'un contexte de marché défavorable, une procédure collective a été ouverte comme suit :

- 13 juin 2024 : ouverture de la période d'observation (6 mois)
- 12 décembre 2024 : prolongation jusqu'au 13 juin 2025.

- Mouvements sur capitaux propres en 2024 :

Afin d'absorber les pertes significatives constatées, plusieurs opérations de réduction de capital ont été réalisées au cours de l'exercice :

- 06 février 2024 : réduction par incorporation de pertes pour 528 885,72 €.
- 26 juin 2024 : nouvelle réduction de capital motivée par des pertes à hauteur de 675 117,16 €.

- 13 décembre 2024 : réduction complémentaire du capital pour absorption de pertes de 166 004,80 €.

Émissions et conversions multiples d'instruments financiers (OCA, OCEANE, OCA ATLAS) tout au long de l'exercice, conduisant à une augmentation du nombre de titres composant le capital social. Ces opérations ont principalement été réalisées dans le cadre des contrats conclus avec Atlas Spécial Opportunités, entraînant ainsi une modification significative de la structure actionnariale du groupe.

- Mise en place d'une opération de restructuration financière :

Émissions d'obligations convertibles avec Atlas Spécial Opportunités entraînant une dilution du capital par conversions multiples.

- Des dépréciations significatives ont été constatées sur l'exercice :

- Dépréciations des titres de filiales concernées par la liquidation judiciaire.
- Dépréciation sur actifs incorporels dont la base clients fortement dépréciée et ramenée à 900 K€ à la suite d'une expertise indépendante.

- Gouvernance

L'exercice a été également marqué par la nomination d'un nouveau directeur général, Monsieur Eric Longuépée le 30 octobre 2024.

Continuité d'exploitation

Malgré les fortes difficultés que rencontre la société, les comptes de celle-ci sont établis selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments suivants :

Un plan de continuation va être présenté au tribunal courant juin 2025 ; celui-ci basé sur des hypothèses prudentes de développement dans le cadre d'un business plan établi sur 4 et 10 ans prévoit un apurement de la dette (pré-redressement judiciaire) et une reprise rapide de l'activité basé essentiellement sur la vente de données et de leads. L'EBITDA positif et l'appui financier d'ATLAS OPPORTUNITIES (garantie par une lettre de confort à hauteur de 2 millions d'euros) confortent la position de la société relative à sa continuité d'exploitation.

Conformément au pivot stratégique de ses activités vers la connaissance clients, annoncé fin février 2025, Adomos poursuit sa transformation avec le lancement de son nouveau site internet : adomos.com. Ce site commercial constitue un levier essentiel pour innover dans un contexte de transformation digitale accélérée. Parallèlement, Adomos est en recherche active d'opportunités d'acquisitions ciblées afin de renforcer ses expertises et d'accélérer son développement.

De plus pour accompagner cette nouvelle dynamique, Adomos finalise sur ce premier trimestre 2025, la simplification de son organisation et son plan d'économie.

Un site commercial au service d'une nouvelle vision

Le lancement du nouveau site commercial d'Adomos s'inscrit pleinement dans la nouvelle stratégie de la société et marque une étape clé dans son ambition de devenir un acteur majeur du marketing data dans le domaine de l'Habitat et de la Proptech. Cette plateforme incarne l'évolution de la société vers une offre plus technologique et personnalisée, dédiée à l'accompagnement des particuliers dans la gestion et l'optimisation de leur patrimoine.

Adomos redéfinit ainsi son positionnement en s'appuyant sur les données et les nouvelles technologies pour offrir des solutions innovantes aux investisseurs et professionnels de la gestion de patrimoine et de l'immobilier.

Véritable vitrine digitale, la plateforme a été conçue pour offrir une expérience utilisateur optimisée, intuitive et performante. Elle propose :

- Un parcours simplifié et fluide avec un large éventail de services en matière de gestion de patrimoine (valorisation du patrimoine, stratégie immobilière, réduction fiscale, transmission, ...) et d'Habitat (panneaux solaires, pompe à chaleur, rénovation énergétique)
- Une approche personnalisée basée sur la connaissance clients,
- Des outils digitaux avancés permettant de mettre en relation le particulier avec un expert indépendant le plus adapté à son besoin.

Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées

Dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d'étoffer ses

activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué à la Proptech et à l'Habitat. C'est ainsi que ADOMOS a émis une lettre d'intérêt pour une société. Cette lettre d'intérêt a été acceptée par les actionnaires de la société cible.

L'activité de cette société cible viendra renforcer l'activité d'ADOMOS et lui fournira un excédent brut d'exploitation de plus de 200 K€ annuel.

Poursuite de la feuille de route du nouveau management

Avec le lancement de son site commercial et la mise en place de sa stratégie d'acquisition, Adomos confirme sa nouvelle dynamique. Cette dynamique est appuyée par une lettre de confort d'ATLAS OPPORTUNITIES à hauteur de deux millions d'euros.

Par ailleurs, la direction d'Adomos travaille sur la finalisation de son plan de redressement, qui sera soumis au Tribunal de Commerce avant la fin de la période d'observation prévue le 13 juin 2025.

C'est donc en s'appuyant sur un développement organique de la société mais aussi sur une croissance externe et le soutien d'ATLAS que la société est raisonnablement confiante sur sa pérennité.

Événements postérieurs à la clôture

Déclarations au cours du premier trimestre 2025 de cessation de paiement pour les entités Selectaux, Adominvest, Snc Adominvest II et Adomos Placement. La procédure collective sollicitée est la liquidation judiciaire.

Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant le nouveau règlement ANC 2020-01 du 9 octobre 2020 homologué par arrêté du 29 décembre 2020 publié au Journal Officiel du 31 décembre 2020, pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021. Ce nouveau règlement supprime notamment la référence au principe

de prédominance de la substance sur la forme et rend certaines méthodes comptables dorénavant obligatoires dans les comptes consolidés.

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois, de même que celui clos le 31/12/2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les sociétés jugées non significatives sur les critères de chiffre d'affaires, de résultat net et de total du bilan, dont le développement prévisible est limité et dont l'activité n'est pas en synergie avec le Groupe ne sont pas consolidées.

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 6 entités présentées comme suit :

Libellé	Adresse	Forme Juridique	No SIRET	Méthode	% d'intérêt (Clôture)	% d'intérêt (Ouverture)
ADOMOS	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SA	424 250 058	IG	100,00	100,00
SELECTAUX	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SAS	439 801945	IG	100,00	100,00
ADOMINVEST	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SAS	821555 448	IG	95,00	95,00
ADOMINVEST 2	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SNC	841666 456	IG	100,00	100,00
ADOMOS PLACEMENT	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SASU	832 599 559	IG	100,00	100,00
ADOMOS GESTION IMMOBILIERE	75, Avenue des champs-Elysées 75008 Paris	SAS	811821578	IP	50,00	50,00

Toutes sont intégrées globalement, à l'exception de la société Adomos Gestion Immobilière consolidée en intégration proportionnelle.

Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'a eu lieu au cours de l'exercice.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture » :

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

Les taux de conversion retenus sont :

- Écarts d'acquisition : l'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la société à la date de prise de contrôle.
- Ecarts d'acquisition positifs : un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Ecarts d'acquisition ».
- Les écarts d'acquisition positifs sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans lorsque leur utilisation est limitée dans le temps, mais sans possibilité de déterminer précisément leur durée d'utilisation. Dans le cas contraire, ces

écarts ne sont pas amortis mais doivent alors faire l'objet d'un test annuel de dépréciation.

- Ecart d'acquisition négatif : un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».
- Les écarts d'acquisitions négatifs sont rapportés au résultat selon un plan de reprise de provision.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Président. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Immobilisations corporelles et incorporelles

- Les immobilisations incorporelles, principalement des logiciels et licences acquis par l'entreprise sont enregistrés au bilan pour leur valeur d'acquisition et amortis en linéaire sur une période de 1 à 5 ans.

Les fichiers clientèle acquis et respectant les principes de règlement de l'ANC-2014-03 sont inscrits à l'actif du bilan et font l'objet d'un amortissement linéaire qui dépend de la durée de vie économique des fichiers. La durée d'amortissement est revue à chaque clôture en fonction de la mise à jour des données statistiques sur le chiffre d'affaires ventilé par année d'acquisition de fichiers. Ainsi, ces fichiers sont amortis linéairement sur une durée de 10 ans depuis le 1^{er} janvier 2010. Un test de dépréciation est réalisé lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Dès la livraison des modules sur une durée de 5 ans. Selon le règlement ANC 2014-03, ces frais de développement doivent répondre aux 6 critères suivants pour être immobilisés :

- Faisabilité technique des développements ;
- Intention d'aller jusqu'au bout des développements ;

- Possibilité d'utiliser ces développements ou de les vendre ;
 - Générer des avantages économiques futurs : existence d'un marché pour la production / les services issus de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, démontrer son utilité ;
 - Ressources suffisantes pour mener à terme les développements et utiliser ou vendre les produits / les services associés ;
 - Possibilité d'évaluer les coûts de façon fiable.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur cout d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens. Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession. La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :
- Installations générales et techniques 5 à 8 ans
 - Matériel de bureau, informatique et mobilier 2 à 5 ans
 - Mobilier de bureau 3 à 5 ans

Immobilisations financières

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

Travaux en cours sur les droits à commissions

Aux termes de contrats signés avec les promoteurs, Adomos est chargée de commercialiser les biens immobiliers, prospecter, rechercher et informer les acquéreurs et procéder à des réservations de lots avec ces investisseurs.

Adomos a donc achevé sa mission lorsque la réservation est conclue.

Créances clients et autres créances

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Cependant, Adomos ne sera rémunérée que lors de la signature de l'acte notarié entre le promoteur et l'acquéreur.

Les travaux en cours, correspondent à des réservations, qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation définitive à la fin de la période, et sont valorisés à leur coût de revient moyen. Ces coûts comprennent une partie des dépenses techniques, commerciales et de marketing qui ont été engagées pour la signature de ces réservations. Ces travaux en cours font l'objet d'une dépréciation qui tient compte du taux de renonciation constaté sur la période et d'une analyse du risque de renonciation à la date d'arrêté des comptes. La provision pour dépréciation intègre le risque de renonciation mais également la limitation aux avantages futurs attendus (plafonnement au revenu maximum généré).

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

Contrats de location financement

Le groupe applique la méthode préférentielle prévue dans le règlement 99-02 (paragraphe 300) du comité de la réglementation comptable. Les contrats de location financement dont le montant est jugé significatif sont retraités selon les modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte. Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Comptabilisation des instruments financiers

- Reconnaissance des produits : Les factures définitives établies après la date de clôture et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir une perte latente sont comptabilisées. En revanche les factures définitives et les réestimations des factures provisoires faisant ressortir un gain ne font pas l'objet d'un ajustement comptable.
- Modalités de calcul du résultat par action : Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Notes annexes sur les postes du bilan

Annexe 1. Variation des immobilisations et des amortissements

Annexe 1.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations brutes se présente comme suit :

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1604	1604			
Fonds commercial	120	120			
Autres immobilisations incorporelles	43 079	43 079			
Immobilisations incorporelles	44 802	44 802			
Installations techniques, matériel & outillage	4	4			
Autres immobilisations corporelles	74	75		1	
Matériel de bureau	46	46			
Immobilisations corporelles	124	125		1	
Total Immobilisations Corp & Incorp. brutes	44 926	44 927		1	

Les autres immobilisations incorporelles sont essentiellement composées des fichiers clientèle qui représentent un montant de 32 314 k€ et des modules ERP qui représentent près de 10 765 k€ au 31/12/2024.

Il a été nommé un cabinet d'experts techniques pour valoriser les actifs incorporels. Cette valorisation a conduit à une dépréciation des actifs incorporels pour 11 924 k€ dont 10 936 k€ pour les fichiers clients et 988 k€ pour les ERP.

Annexe 1.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des amortissements sur immobilisations se présente comme suit :

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Dotation	Reprise	Autres variations
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(437)	(755)	(0)		(317)
Amortissements des autres immos incorp.	(26 958)	(30 171)	(3 531)		317
Amortissements des immobilisations incorporelles	(27 395)	(30 926)	(3 531)		0
Amortissements install tech. matériel & outill.	(2)	(3)	(0)		
Amortissements des autres immobilisations corp.	(47)	(54)	(11)		4
Amortissements du matériel de bureau	(37)	(42)			(4)
Amortissements des immobilisations corporelles	(87)	(98)	(11)		(0)
Total Amorts corp & incorp sur actifs immobilisés	(27 481)	(31 023)	(3 542)		0

Annexe 1.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

La variation des dépréciations d'actifs immobilisés se présente comme suit :

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Dotation	Reprise
Dépréciations sur fonds commercial		(120)		
Dépréciations sur autres immo. Incorporelles	(460)	(12 177)	(11 924)	92
Dépréciations sur actif immobilisé	(460)	(12 297)	(11 924)	92

Les dépréciations d'actifs immobilisés concernent les ERP pour 988 k€ et les fichiers clients pour 10 936 k€.

Annexe 2 : Analyse des immobilisations financières.

Le tableau de variation des immobilisations financières se présente comme suit :

Libellé (En K €)	2023	2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)
Dépôts et cautionnements versés	46	47	1	
Autres créances immobilisées	56	56		
Immobilisations financières	102	103	1	
Actifs financiers	102	103	1	

Libellé (En K €)	2024	< 1 an	entre 2 et 5 ans	> à 5 ans
Dépôts et cautionnements versés	47			47
Autres créances immobilisées	56			56
Total	103			103

Les immobilisations financières se composent principalement des titres de dépôts et cautionnements versés.

Annexe 3. Stocks en-cours

L'analyse des stocks en-cours se présente comme suit :

Libellé (En K €)	2024			2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
En-cours de services				630	(598)	32
Produits intermédiaires finis	98		98	98		98
Stocks et en-cours	98		98	728	(598)	130

Les stocks de services en-cours concernent les réservations qui n'ont pas fait l'objet d'une réalisation définitive à la fin de l'exercice. Ce stock n'existe plus à la clôture de l'exercice 2024.

Les stocks de produits intermédiaires concernent un immeuble qui est destiné à la revente une fois les travaux achevés pour un montant de 98 k€.

Annexe 4. Actif circulant

Libellé (En K €)	12.2024			12.2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés part < 1an	359	(72)	287	344	(58)	286
Clients et comptes rattachés	359	(72)	287	344	(58)	286
Avances et acomptes versés sur commandes	68		68	30		30
Impôts différés - actif				0		0
Créances fiscales hors IS part < 1an	752		752	656		656
Autres créances part < 1an	25		25	47		47
Charges constatées d'avance part < 1an	33		33	13		13
Autres créances et comptes de régularisation	878		878	746		746
Clients et autres créances	1 237	(72)	1 165	1 090	(58)	1 032

Libellé (En K €)	12.2024	< 1 an	entre 2 et 5 ans	> 5 ans
Clients et comptes rattachés part < 1an	359	359		
Clients et comptes rattachés	359	359		
Avances et acomptes versés sur commandes	68	68		
Créances fiscales hors IS- part < 1an	752	747		
Autres créances part < 1an	25	25		
Charges constatées d'avance part < 1an	33	33		
Autres créances et comptes de régularisation	878	873		
Actif circulant	1 237	1 231		

L'ensemble des créances des entités présentent au 31/12/2024 une échéance de moins de 1 an.

Annexe 5. Trésorerie nette

La trésorerie se présente comme suit :

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024
T trésorerie active nette	180	145
Disponibilités	180	144
Concours bancaires (trésorerie passive)	1	6
T trésorerie à court terme	179	139
T trésorerie passive assimilée à une dette	3	0
T trésorerie à long terme	(3)	(0)
T trésorerie nette	177	139

La trésorerie nette consolidée est passée de 177 k€ au 31/12/2023 à 139 k€ au 31/12/2024.

Annexe 6. Provisions

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Dotation	Reprise
Autres provisions pour risques - courant	115	380	265	
Provisions	115	380	265	(0)

Les provisions sont liées à des litiges divers (Commerciaux, salariés, etc..).

Annexe 7. Dettes financières

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024	Augmentatio n (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Autres variations
Emprunts obligataires - courant	5 050	5 430	380		
Emprunts auprès établis. de crédit - courant	1274	1258		(17)	
Dépôts et cautionnements reçus	4	4			
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	104	204	100		
Intérêts courus sur emprunts	42	88	46		
Concours bancaires (trésorerie passive)	1	6			5
Concours bancaires (dettes)	3	0			(3)
Dettes financières	6 477	6 989	526	(17)	2

Adomos a une dette financière sous forme d'obligations convertibles de 5 430 k€

Les prêts garantis par l'Etat représentent 1 214 k€.

La ventilation des emprunts se présente ainsi :

Libellé (En K €)	12.2024	< 1 an	entre 2 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires - part < 1 an	5 430	5 430		
Emprunts auprès établis. de crédit - part < 1 an	1 258	1 134		124
Dépôts et cautionnements reçus	4	4		
Autres emprunts et dettes assimilées - part < 1 an	204	204		
Intérêts courus sur emprunts	88	88		
Concours bancaires (trésorerie passive)	6	6		
Dettes financières	6 989	6 865		124

Annexe 8. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation

Libellé (En K €)	12.2023	12.2024
Dettes fournisseurs - non courant	1	1
Dettes fournisseurs - courant	1 598	2 050
Dettes fournisseurs	1 599	2 051
Dettes sociales - courant	451	758
Dettes fiscales (hors IS) - courant	360	384
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	2	1
Comptes courants groupe - courant	0	321
Dettes s/acquis. d'actifs - courant	20	2
Autres dettes - courant	110	110
Autres dettes et comptes de régularisation	943	1 577
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	2 541	3 627

Libellé (En K €)	12.2024	< 1 an	entre 2 et 5 ans	> 5 ans
Dettes fournisseurs - non courant	1	1		
Dettes fournisseurs - courant	2 050	2 016		
Dettes fournisseurs	2 051	2 016		
Dettes sociales - courant	758	758		
Dettes fiscales (hors IS) - courant	384	384		
Etat - impôts sur les bénéfices - courant	1	1		
Comptes courants groupe - courant	321	321		
Dettes s/acquis. d'actifs - courant	2	2		
Autres dettes - courant	110	110		
Impôts différés - passif		182		
Autres dettes et comptes de régularisation	1 577	1 758		
Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation	3 627	3 775		

Dans le cadre de la procédure collective en cours (redressement judiciaire), la distinction suivant la maturité de la dette a été opérée concernant différents postes de passif :

Libellé (En K €)	Avant RJ	Après RJ
Dettes financières auprès des établissements de crédit	1564	
Fournisseurs	2 848	69
Orhganismes sociaux	407	194
Total	4 820	264

RJ : Redressement Judiciaire

L'état des dettes établis par le juge commissaires (en date du 6 mars 2025) et les soldes comptables des tiers concernés avant le redressement judiciaire (fournisseurs, organismes sociaux, établissements financiers), présentent des écarts qui devront occasionner des régularisations (en perte ou profit).

Ceux-ci n'ont pas été chiffrés sur l'exercice et seront comptabilisés en 2025 une fois le plan de continuation validé.

Annexe 9. Impôts différés

Néant

Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Annexe 10. Chiffre d'affaires

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Ventes de marchandises		101
Production vendue de services	133	1690
Chiffre d'affaires	133	1 791

Le groupe traverse une conjoncture économique difficile avec une baisse continue de son chiffre d'affaires (baisse de -63% en 2023 et baisse de -93% en 2024 par rapport à l'exercice précédent).

Annexe 11. Autres produits d'exploitation

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Production stockée	(630)	(601)
Rep./Amt. & Dépr. immo. incorporelles	92	82
Rep./Dépr. sur actif circulant	598	1079
Transferts de charges d'exploitation	3	2
Autres produits d'exploitation	63	561

Annexe 12. Achats consommés

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Achats de marchandises		(63)
Achats d'études et prestations de services	7	(544)
Achats non stockés de matières et fournitures	(5)	(8)
Achats consommés	2	(615)

Annexe 13. Charges de personnel

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Rémunérations du personnel	(623)	(865)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(251)	(391)
Charges de personnel	(874)	(1 256)

Annexe 14. Autres charges d'exploitation

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Sous-traitance	(3)	(2)
Locations immobilières et charges locatives	(97)	(94)
Locations mobilières et charges locatives	(3)	(12)
Entretien et réparations	(12)	(27)
Primes d'assurances	(63)	(77)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(987)	(1 012)
Publicité, publications, relations publiques	(6)	(9)
Déplacements, missions et réceptions	(60)	(133)
Frais postaux et frais de télécommunications	(18)	(25)
Frais bancaires	(74)	(77)
Autres charges externes	2	(3)
Autres charges	(11)	(19)
Compte d'ajustement (Intra-groupe Résultat d'exploitation)		(3)
Autres charges d'exploitation	(1 332)	(1 492)

Annexe 15. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(15 460)	(4 059)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(11)	(18)
Dot. aux provisions d'exploitation	(265)	(115)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(14)	(851)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	(15 750)	(5 043)

Hausse importante des amortissements et dépréciations sur immobilisations en raison des dépréciations constatés sur l'exercice pour près de 11 924 K€.

Annexe 16. Produits financiers et charges financières

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Autres produits financiers	2	
Produits financiers	2	
Charges d'intérêts	(54)	(53)
Charges financières	(54)	(53)

Annexe 17. Produits exceptionnels

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	9	7
Produits exceptionnels	9	7

Libellé (En K €)	12.2024	12.2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(4)	(25)
Charges exceptionnelles	(4)	(25)

Les produits et charges exceptionnelles proviennent principalement des régularisations de la paie ainsi que des indemnisations reçues de la Carpa.

Annexe 18. Charges d'impôts

La charge d'impôt est non significative en l'absence de bénéfices (1 k€).

Autres informations

Engagements de départ à la retraite

L'essentiel des salariés sont partis au mois de janvier 2025 dû à un licenciement économique décidé en décembre 2024 (avec ordonnance du tribunal).

Les engagements de départ à la retraite non pas de cet fait été calculés du fait de leur caractère non significatif.

Effectifs

L'effectif moyen du groupe Adomos au 31/12/2024 se présente ainsi :

Libellé	12.2024	12.2023
Ingénieurs & Cadres	7	7
Maîtrise & Techniciens	1	1
Employés	0	5
Effectif moyen interne	8	13
Effectif moyen total	8	13

Engagements hors-bilan

L'engagement donné concernant les PGE pour 1 214 k€

Rémunérations des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice clos au 31/12/2024 sont de 29 k€.

Rémunération des dirigeants

Compte tenu de la situation économique difficile, le conseil d'administration n'a pas perçu de rémunération sur l'exercice clos au 31/12/2024.



Comptes annuels 2024

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ADOMOS

75 AVENUE DES CHAMPS ELYSEES
75008 PARIS

SIREN : 424.250.058

Statut juridique : SAI

N° TVA : FR91424250058

CPA ADVISORY

SAS au capital de 10000 Euros - SIREN : 817582430

71 AV VICTOR HUGO, 75116 PARIS 16

Sommaire

Bilan	3
Compte de résultat	6
Détails des comptes	9
Bilan détaillé — Actif	10
Bilan détaillé — Passif	13
Compte de résultat détaillé	15
Annexes	18
Préambule	19
Principes et méthodes comptables	20
Postes du bilan et du compte de résultat	22
Fiscalité	28
Opérations et engagements hors bilan	29
Informations relatives à l'effectif	30
Informations complémentaires	31

Bilan



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	1 596 253	747 268	848 985	1 166 380
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	43 259 284	42 353 284	906 000	15 959 083
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	120 207	95 084	25 123	34 943
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	777 590	765 090	12 500	744 869
	Créances rattachées à des participations	815 314	621 261	194 053	721 952
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	102 857		102 857	102 152
	TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	46 671 506	44 581 987	2 089 519	18 729 380
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				31 950
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	23 142		23 142	20 958
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	419 812	128 036	291 777	368 225
	Autres créances	3 601 812	2 833 282	768 530	659 075
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	14 653		14 653	32 301
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	33 062		33 062	12 830
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	4 092 481	2 961 318	1 131 163	1 125 339
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		50 763 986	47 543 305	3 220 681	19 854 718

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	41 502	436 663
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 294 533	17 610 756
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		60 403
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles	1 204 003	
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-8 737 592	-2 035 474
	Résultat de l'exercice	-19 158 738	-6 928 526
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-9 356 293	9 143 822
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques	379 836	115 000
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		379 836	115 000
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	5 505 352	5 088 934
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 274 368	1 274 915
	Emprunts et dettes financières diverses	1 340 793	869 471
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 219 146	2 808 028
	Dettes fiscales et sociales	852 719	531 589
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 260	20 460
	Autres dettes	2 500	2 500
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		12 197 138	10 595 896
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		3 220 681	19 854 718

Compte de résultat



Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	14 756	1 609 204
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	14 756	1 609 204
	Production stockée	-629 580	-601 320
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	689 791	1 160 409
	Autres produits	3	5
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	74 970	2 168 297
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	1 156 329	1 733 362
	Impôts, taxes, et versements assimilés	19 805	71 133
	Salaires et traitements	614 156	855 646
	Charges sociales	247 926	388 111
	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 549 733	3 607 493
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 923 618	460 150
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	213 321	843 847
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	264 836	115 000
	Autres charges	11 252	18 423
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 000 975	8 093 165
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-17 926 005	-5 924 868
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	198 752	164 545
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	758 384	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	957 136	164 545
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 098 688	1 063 884
	Intérêts et charges assimilées	96 933	88 019
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 195 620	1 151 903
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-1 238 484	-987 358

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-19 164 489	-6 912 225
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	9 007	7 107
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	9 007	7 107
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	3 255	23 408
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 255	23 408
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		5 751	-16 301
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		1 041 113	2 339 950
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		20 199 851	9 268 476
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-19 158 738	-6 928 526

Détails des comptes



Bilan détaillé — Actif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, MARQUES, PROCÉDÉS, DR...	848 985,05	1 166 380,39	-317 395,34	-27,21
2051000000 - CONCESS BREV LICE. MARQUE PROC_D_..	423 407,34	423 407,34		
2051010000 - DATA SIGNAL SOFTWARE CENTRALE IMMO	1 172 846,00	1 172 846,00		
2805000000 - AMORT. CONC. & DTS SIMIL.	-296 550,04	-213 723,90	-82 826,14	-38,75
2805010000 - AMORT. CONC. & DTS SIMIL.ERP	-450 718,25	-216 149,05	-234 569,20	-108,52
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	906 000,00	15 959 083,26	-15 053 083,26	-94,32
2081000000 - FICHER CLIENTS	12 778 268,83	12 778 268,83		
2081009000 - FICHIERS CLIENTS SELECTAUX	5 799 030,00	5 799 030,00		
2082000000 - FICHIERS CLIENTS COME AND STAY	170 420,00	170 420,00		
2083000000 - FICHER CLIENTS SENIOR PLANET	88 368,00	88 368,00		
2084000000 - FICHIERS CLIENTS EOREZO	3 186 061,86	3 186 061,86		
2084500000 - FICHER CLIENTS ALFR	10 741 519,15	10 741 519,15		
2087000000 - ERP N°2	113 274,00	113 274,00		
2088000000 - ERP N°3	634 591,00	634 591,00		
2088100000 - ERP N°4	939 437,00	939 437,00		
2088200000 - ERP N°5	396 849,00	396 849,00		
2088300000 - ERP N°6	491 651,00	491 651,00		
2088400000 - ERP N°7	572 056,00	572 056,00		
2088500000 - INTERFACE CGP	271 380,00	271 380,00		
2088600000 - ERP N°8	394 696,00	394 696,00		
2088700000 - ERP N°9	671 644,00	671 644,00		
2088800000 - SITE PUBLIC 2016 ERP	844 297,00	844 297,00		
2088900000 - ERP11	850 642,00	850 642,00		
2088910000 - ERP 12	1 073 486,00	1 073 486,00		
2088911000 - ERP 13	997 709,00	997 709,00		
2088912000 - ERP 14	522 967,00	522 967,00		
2088913000 - ERP 15	139 709,00	139 709,00		
2088914000 - ERP-SITE	192 900,00	192 900,00		
2088916000 - ERP AI DOMOS	928 177,74	928 177,74		
2088917000 - PLATEFORME NFT IMMOBILIER	460 150,00	460 150,00		
2808100000 - AMORT FICHIERS CLIENTS	-9 139 476,39	-8 380 292,43	-759 183,96	-9,06
2808200000 - AMORT FICHIERS CLIENTS COME&STAY	-170 420,00	-170 420,00		
2808300000 - AMORT FICHIERS CLIENTS SENIORPLANET	-88 368,00	-88 368,00		
2808400000 - AMORT FICHIERS CLIENTS EOREZO	-3 186 061,86	-3 186 061,86		
2808450000 - AMORT FICHIERS ALFR	-4 649 945,95	-3 612 534,83	-1 037 411,12	-28,72
2808460000 - AMORT. FICHIERS SELECTAUX	-3 687 886,50	-3 107 983,50	-579 903,00	-18,66
2808710000 - AMORT ERP N°2	-113 274,00	-113 274,00		
2808800000 - AMORT ERP N°3	-634 591,00	-634 591,00		
2808810000 - AMORT ERP N°4	-939 437,00	-939 437,00		
2808820000 - AMORT ERP N°5	-396 849,00	-396 849,00		
2808830000 - AMORT ERP N°6	-491 651,00	-491 651,00		

2808840000 - AMORT. ERP N°7	-572 056,00	-572 056,00		
2808850000 - AMORT INTERFACE CGP	-271 380,00	-271 380,00		
2808860000 - AMORT ERP N°8	-394 696,00	-394 696,00		
2808870000 - AMORT ERP N°9	-671 644,00	-671 644,00		
2808880000 - AMORT ERP SITE PUBLIC 2016	-844 297,00	-844 297,00		
2808890000 - AMORT ERP 11	-850 642,00	-850 642,00		
2808900000 - AMORT ERP 12	-1 073 486,00	-876 680,23	-196 805,77	-22,45
2808901000 - ERP 2019	-914 566,55	-715 024,78	-199 541,77	-27,91
2808902000 - ERP 14	-418 373,61	-313 780,20	-104 593,41	-33,33
2808903000 - AMORT ERP 15	-83 825,39	-55 883,60	-27 941,79	-50,00
2808914000 - AMORT ERP-SITE	-144 675,00	-106 095,00	-38 580,00	-36,36
2808916000 - AMORT -ERP AI DOMOS	-232 044,43	-46 408,89	-185 635,54	-400,00
2808917000 - AMORT-PLATEFORME NFT IMMOBILIER	-92 030,01		-92 030,01	
2908000000 - DÉPRÉCIATIONS PLATEFORME NFT	-368 119,99	-460 150,00	92 030,01	+20,00
2908100000 - DÉPRÉCIATIONS FICHIERS CLIENTS	-10 935 509,14		-10 935 509,14	
2908200000 - DÉPRÉCIATIONS ERP	-987 977,76		-987 977,76	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25 123,23	34 943,31	-9 820,08	-28,10
2181000000 - INSTALLATIONS G_N_RALES	74 679,42	73 788,51	890,91	+1,21
2183000000 - MAT. DE BUREAU & INFORMATIQUE	39 561,83	39 561,83		
2184000000 - MOBILLIER	1 966,00	1 966,00		
2184010000 - OEUVRES D'ART	4 000,00	4 000,00		
2818100000 - AMORT. INSTALLATIONS G_N_RAL.	-53 556,19	-46 885,81	-6 670,38	-14,23
2818300000 - AMORT. DU MAT. DE BUREAU & INFO.	-39 561,83	-35 521,22	-4 040,61	-11,38
2818400000 - AMORTISST MOBILIER	-1 966,00	-1 966,00		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
PARTICIPATIONS	12 500,00	744 869,00	-732 369,00	-98,32
2611309000 - TITRE SELECTAUX SAS	650 000,00	650 000,00		
2611409000 - TITRE ADOMOS GESTION IMMOBILIÈRE	12 500,00	12 500,00		
2611509000 - TITRE ADOMINVEST	95 100,00	95 100,00		
2611609000 - ADOMOS PLACEMENTS	10 000,00	10 000,00		
2611709000 - ADOMINVEST 2	9 990,00	9 990,00		
2961000000 - DÉPRÉCIATION TITRES PARTICIPATION		-32 721,00	32 721,00	+100,00
2961130900 - DÉPRÉCIATION TITRES SELECTAUX	-650 000,00		-650 000,00	
2961150900 - DÉPRÉCIATIONS TITRES ADOMINVEST	-95 100,00		-95 100,00	
2961160900 - DÉPRÉCIATIONS TITRES ADOMOS PLACEMENT	-10 000,00		-10 000,00	
2961170900 - DÉPRÉCIATIONS TITRES ADOMINVEST 2	-9 990,00		-9 990,00	
CRÉANCES RATTACHÉES À DES PARTICIPATIONS	194 053,24	721 951,97	-527 898,73	-73,12
2673009000 - CREANCE PARTICIPATION SELECTAUX CPI	601 333,73	601 333,73		
2674009000 - CRÉANCE PARTICIPATION ADOMINVEST	19 927,22	18 022,22	1 905,00	+10,57
2678000000 - INTÉRÊTS COURUS	194 053,24	194 053,24		
2967809000 - DÉPRÉ CRÉANCES SELECTAUX	-601 333,73	-73 435,00	-527 898,73	-718,87
2968000000 - CREANCES RATT. A STE EN PARTIC	-19 927,22	-18 022,22	-1 905,00	-10,57
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	102 857,14	102 151,65	705,49	+0,69
2751000000 - D_P"TS VERS.S	46 857,14	46 151,65	705,49	+1,53
2768500000 - D_P"TS & CAUTIONNEMENTS	56 000,00	56 000,00		
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	2 089 518,66	18 729 379,58	-16 639 860,92	-88,84
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				

EN-COURS DE PRODUCTION		31 950,00	-31 950,00	-100,00
3450000000 - PROD DR CION RV/TRAV N		629 580,00	-629 580,00	-100,00
3940000000 - PROV /STOCK PROD DRT CION		-597 630,00	597 630,00	+100,00
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES	23 141,50	20 957,50	2 184,00	+10,42
4091000000 - COLL FOURNIS AVCE & ACPTÉ/CDE	23 141,50	20 957,50	2 184,00	+10,42
CRÉANCES				
CRÉANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	291 776,70	368 225,47	-76 448,77	-20,76
4110000000 - CLIENTS	267 789,48	363 069,54	-95 280,06	-26,24
4160000000 - CLIENTS - CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	152 023,00	39 035,26	112 987,74	+289,45
4910000000 - PROV D_PR_C PTES CLIENTS	-128 035,78	-33 879,33	-94 156,45	-277,92
AUTRES CRÉANCES	768 529,63	659 075,32	109 454,31	+16,61
4010000000 - FOURNISSEURS	9 236,30		9 236,30	
4098000000 - RRR . OBT - AV . RECEVOIR	36 000,00		36 000,00	
4456200000 - TVA SUR IMMOBILISATIONS	90 000,00	91 600,00	-1 600,00	-1,75
4456400000 - TVA DÉDUCTIBLE SUR ENCAISSEMENTS	5 830,68		5 830,68	
4456600000 - TVA SUR AUTRES BIENS ET SERVICES	454 710,91	417 147,76	37 563,15	+9,00
4456700000 - CRÉDIT DE TVA À REPORTER	106 608,00	78 865,00	27 743,00	+35,18
4458600000 - TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES SUR FACTURE...	11 708,26		11 708,26	
4458610000 - TVA S/FNP GROUPE	36 372,77	26 557,06	9 815,71	+36,96
4487000000 - ETAT PRODUITS À RECEVOIR	753,00	753,00		
4551009000 - COMPTE COURANT SAS SELECTAUX CPI	2 833 282,14	2 635 986,63	197 295,51	+7,48
4675010000 - FACTOR RTG		27 920,89	-27 920,89	-100,00
4676000000 - SAISI SUR CPTÉ BANCAIRE	17 309,71	16 231,98	1 077,73	+6,64
4955000000 - DÉPRÉCIATION C/C SELECTAUX	-2 833 282,14	-2 635 987,00	-197 295,14	-7,48
DISPONIBILITÉS				
DISPONIBILITÉS	14 653,16	32 300,71	-17 647,55	-54,64
5121004000 - CIC - BANQUE 03		31 975,06	-31 975,06	-100,00
5121005000 - DELUBAC - BANQUE 12	14 327,51		14 327,51	
5300000000 - CAISSE	325,65	325,65		
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	33 061,82	12 829,89	20 231,93	+157,69
4860000000 - CHARGES CONSTAT_ES D'AVANCE	33 061,82	12 829,89	20 231,93	+157,69
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 131 162,81	1 125 338,89	5 823,92	+0,52
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES (IV)				
PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS (V)				
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	3 220 681,47	19 854 718,47	-16 634 037,00	-83,78

Bilan détaillé — Passif

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
CAPITAUX PROPRES				
CAPITAL	41 501,71	436 663,32	-395 161,61	-90,50
1013000000 - CAP. SOUS. APPELÉ VERSÉ	41 501,71	436 663,32	-395 161,61	-90,50
PRIMES D'ÉMISSION, DE FUSION, D'APPORT	17 294 532,80	17 610 755,77	-316 222,97	-1,80
1041000000 - PRIME D' EMISSION	15 683 074,30	15 999 297,27	-316 222,97	-1,98
1043000000 - PRIME D'APPORT	1 611 458,50	1 611 458,50		
RÉSERVES				
RÉSERVE LÉGALE		60 403,00	-60 403,00	-100,00
1061000000 - RÉSERVES LÉGALES		60 403,00	-60 403,00	-100,00
RÉSERVES INDISPONIBLES	1 204 002,88		1 204 002,88	
1062000000 - RÉSERVES INDISPONIBLES	1 204 002,88		1 204 002,88	
REPORT À NOUVEAU				
REPORT À NOUVEAU	-8 737 592,25	-2 035 474,11	-6 702 118,14	-329,27
1190000000 - REPORT . NOUVEAU (SD)	-8 737 592,25	-2 035 474,11	-6 702 118,14	-329,27
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-19 158 737,94	-6 928 525,94	-12 230 212,00	-176,52
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-9 356 292,80	9 143 822,04	-18 500 114,84	-202,32
AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)				
PROVISIONS				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR RISQUES	379 836,00	115 000,00	264 836,00	+230,29
1518000000 - AUTRES PROVISION POUR RISQUES & CHA	379 836,00	115 000,00	264 836,00	+230,29
PROVISIONS (II)	379 836,00	115 000,00	264 836,00	+230,29
DETTES				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES	5 505 351,97	5 088 933,58	416 418,39	+8,18
1610000000 - EMPRUNT OBLIGATAIRE CONVERTIBLE	855 000,00	1 233 000,00	-378 000,00	-30,66
1610001000 - EMPRUNT CONVERTIBLE - OCEANE	3 345 616,21	3 311 739,21	33 877,00	+1,02
1610002000 - EMPRUNT CONVERTIBLE-OCA ALFR	305 000,00	505 000,00	-200 000,00	-39,60
1610003000 - EMPRUNT OBLIGATAIRE ATLAS 2024	924 000,00		924 000,00	
1688100000 - INTÉRÊTS COURUS EMPRUNTS OBLIGATAIR	51 030,48	39 194,37	11 836,11	+30,20
1688190000 - INTÉRÊT COURU E.OBLIGATAIRE POST RJ	24 705,28		24 705,28	
EMPRUNTS ET DETTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	1 274 368,05	1 274 914,96	-546,91	-0,04
1644401000 - EMPRUNT CE 500 KE	43 878,71	43 878,71		
1644404000 - EMPRUNT CE 950 KE	636 021,69	636 021,69		
1644405000 - EMPRUNT CIC 600 KE	352 039,50	364 506,33	-12 466,83	-3,42
1644440000 - EMPRUNT B.POSTALE 300KE	225 774,16	225 774,16		
1688400000 - INTERETS COURUS ETS CREDITS	6 888,60	2 784,82	4 103,78	+147,36
1688490000 - INTERETS COURUS ETS CDT POST RJ	5 292,73		5 292,73	
5121002000 - LA BANQUE POSTALE - BANQUE 012	1 225,03	401,75	823,28	+204,92
5121003000 - SOCIÉTÉ GÉNÉRALE - BANQUE 02	426,18	133,00	293,18	+220,44
5121004000 - CIC - BANQUE 03	2 821,45		2 821,45	
5186000000 - INT_R^TS COURUS . PAYER		1 414,50	-1 414,50	-100,00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	1 340 792,96	869 470,83	471 322,13	+54,21
1681000000 - AUTRES EMPRUNTS	100 000,00		100 000,00	
1710200000 - DETTES RATTACHÉES ADOMOS PLACEMENT	53 917,06	53 033,06	884,00	+1,67

1710300000 - DETTES RATTACHÉES ADOINVEST 2	720 098,38	712 298,38	7 800,00	+1,10
4551010000 - C/C ALFR	4 262,06	4 139,39	122,67	+2,96
4551030000 - C/C PRAXIS FINANCE	418 471,09	100 000,00	318 471,09	+318,47
4551050000 - ADOINVEST 2	41 348,00		41 348,00	
4551070000 - C/C ADOMOS GESTION IMMOBILIERE	2 696,37		2 696,37	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS	3 219 146,13	2 808 027,60	411 118,53	+14,64
4010000000 - FOURNISSEURS	2 926 742,69	2 644 110,16	282 632,53	+10,69
4081000000 - FOURNISSEURS	112 040,79		112 040,79	
4081010000 - FNP TVA 20%	44 595,00	60 898,80	-16 303,80	-26,77
4081100000 - FOURNISSEURS FNP HT	4 882,60	5 272,82	-390,22	-7,40
4081190000 - FNP HT POST RJ	33 223,73		33 223,73	
4081200000 - FNP RÉTRO ROBIEN	97 745,82	97 745,82		
4090901000 - ACOMPTE SOUMIS-POST RJ	-84,50		-84,50	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	852 719,18	531 589,48	321 129,70	+60,41
4210000000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	108 587,84	116 812,91	-8 225,07	-7,04
4282000000 - PROV CONG_S . PAYER		58 814,47	-58 814,47	-100,00
4282090000 - PROV CONGES PAYES POST RJ	35 571,27		35 571,27	
4310000000 - URSSAF	284 149,21	171 013,24	113 135,97	+66,16
4310090000 - URSSAF POST R.J.	37 883,17		37 883,17	
4373000000 - CAISSE DE RETRAITE CAPRICEL	79 926,68	74 822,20	5 104,48	+6,82
4373001000 - MALAKOFF PREVOYANCE -FSS	29 140,06		29 140,06	
4373090000 - MALAKOFF RETRAITE PREV. POST RJ	29 103,42		29 103,42	
4376090000 - ORGANISME AGS	113 032,00		113 032,00	
4378000000 - CAPRICEL PREVOYANCE & MUTUELLE	14 259,13		14 259,13	
4382000000 - CHARGES SOC/CONG_S . PAY		26 466,51	-26 466,51	-100,00
4382090000 - CHARGES SOC. CONGES PAYES POST RJ	14 369,72		14 369,72	
4421000000 - PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE (IR)	21 583,14	5 723,00	15 860,14	+277,13
4421090000 - PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE POST RJ	11 257,28		11 257,28	
4457100800 - TVA COLLECTÉE À 10%	1 619,93	1 619,93		
4457100900 - TVA COLLECTÉE À 20%	64 047,51	69 785,51	-5 738,00	-8,22
4457400000 - TVA COLLECTÉE SUR ENCAISSEMENTS	2 951,28		2 951,28	
4486000000 - ETAT CHARGES . PAYER	4 209,47	6 531,71	-2 322,24	-35,55
4486090000 - ETAT CHARGES À PAYER POST RJ	1 028,07		1 028,07	
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHÉS	2 259,98	20 459,98	-18 200,00	-88,95
4040000000 - FOURNISSEURS D'IMMOBILISATIONS	2 259,98	20 459,98	-18 200,00	-88,95
AUTRES DETTES	2 500,00	2 500,00		
4670000020 - AUTRES COMPTES D_BITEURS OU CREDITE		2 500,00	-2 500,00	-100,00
4670000030 - AUTRES COMPTES D_BITEURS OU CREDITE	2 500,00		2 500,00	
TOTAL DETTES (III)	12 197 138,27	10 595 896,43	1 601 241,84	+15,11
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)				
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	3 220 681,47	19 854 718,47	-16 634 037,00	-83,78

Compte de résultat détaillé

	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
	Solde net	Solde net	En valeur (€)	(%)
PRODUITS D'EXPLOITATION				
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	14 756,40	1 609 203,85	-1 594 447,45	-99,08
7060000000 - PRESTATIONS DE SERVICES	14 756,40		14 756,40	
7061000000 - TOTAL IMMOBILIER		485 422,41	-485 422,41	-100,00
7061010000 - COMMISSIONS/VENTE IMMO ANCIEN		7 500,00	-7 500,00	-100,00
7061200000 - VENTE LMP-LMNP		10 304,00	-10 304,00	-100,00
7061500000 - VENTE LOI PAUL/GIRARDIN		25 443,00	-25 443,00	-100,00
7064000000 - PREST. SERVICE		1 077 909,00	-1 077 909,00	-100,00
7064009000 - PRESTATIONS SERVICES GROUPE		2 625,44	-2 625,44	-100,00
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	14 756,40	1 609 203,85	-1 594 447,45	-99,08
PRODUCTION STOCKÉE	-629 580,00	-601 320,00	-28 260,00	-4,70
7134500000 - VARIATIONS /CIONS SUR TRAV EN COURS	-629 580,00	-601 320,00	-28 260,00	-4,70
REPRISES SUR PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS, TRANSFERTS...	689 791,01	1 160 409,00	-470 617,99	-40,56
7811100000 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	92 161,01		92 161,01	
7815000000 - REP PROV RISQUES & CHARGES EXPL		81 302,00	-81 302,00	-100,00
7817310000 - REP PROVØ SUR DT COMMØ	597 630,00	1 079 107,00	-481 477,00	-44,62
AUTRES PRODUITS	2,81	4,64	-1,83	-39,44
7580000000 - PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	2,81	4,64	-1,83	-39,44
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	74 970,22	2 168 297,49	-2 093 327,27	-96,54
CHARGES D'EXPLOITATION				
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	1 156 329,03	1 733 361,83	-577 032,80	-33,29
6041200000 - MARKETIING AUTRES AC & OP_RATION		8 556,09	-8 556,09	-100,00
6041300000 - MARKETING E-MAILINGS & ROUTAGES		40 000,00	-40 000,00	-100,00
6041600000 - MARKETING CLIENTS		833,33	-833,33	-100,00
6042000000 - RÉTROCESSION N-1		-8 299,99	8 299,99	+100,00
6042100000 - R_TROCESSION ROBIEN		295 570,17	-295 570,17	-100,00
6043200000 - AC TECHNO SITE INTERNET	7 450,00	3 529,40	3 920,60	+111,08
6043300000 - AC TECHNO SOUS-TTRAIT. DEVELOPPPT	-15 166,67	66 755,00	-81 921,67	-122,72
6061100000 - ELECTRICITÉ	4 496,41	4 726,90	-230,49	-4,88
6063000000 - FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT ÉQUIPE...		52,73	-52,73	-100,00
6064000000 - FOURNITURES ADMINISTRATIVES	634,25	2 052,93	-1 418,68	-69,11
6068000000 - ACH PETIT MAT_RIEL		755,66	-755,66	-100,00
6110000000 - SOUS-TRAITANCE GÉNÉRALE	3 342,12	1 952,03	1 390,09	+71,21
6131000000 - LOC IMMOBLISRE AUTRE	2 010,18	4 131,90	-2 121,72	-51,35
6132000000 - LOCATIONS IMMOBILIÈRES	85 425,11	81 764,75	3 660,36	+4,48
6135000000 - LOCATIONS MOBILIÈRES	1 921,56	4 610,08	-2 688,52	-58,32
6136000000 - LOCATIONS MAT_RIELS	1 503,11	7 431,20	-5 928,09	-79,77
6141000000 - CHARGES LOCATIVES	9 110,55	8 214,62	895,93	+10,91
6154000000 - ENTRETIEN LOCAUX	1 936,52	13 089,36	-11 152,84	-85,21
6155000000 - ENTRETIEN ET RÉPARATION SUR BIENS MOBILIERS	342,97	587,70	-244,73	-41,64
6156000000 - MAINTENANCE G_N_RALE	6 189,68	5 041,48	1 148,20	+22,78
6161000000 - ASSURANCES	51 997,46	67 119,93	-15 122,47	-22,53
6162000000 - ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE CONSTRUC...	8 195,00	7 377,50	817,50	+11,08
6163000000 - ASSURANCE - TRANSPORT	617,05	54,06	562,99	+1,04k

6225000000 - COMMISSIONS D'AFFACTURAGE	11 390,00	13 367,54	-1 977,54	-14,79
6226000000 - HONORAIRES AVOCATS	242 620,32	209 289,58	33 330,74	+15,93
6226001000 - HONORAIRES EXPERT CPTA	53 100,00	31 350,00	21 750,00	+69,38
6226002000 - HONORAIRES DIVERS	437 771,59	543 070,21	-105 298,62	-19,39
6226010000 - HONORAIRES CAC	83 800,00	56 700,00	27 100,00	+47,80
6227000000 - FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	9 565,05	24 599,31	-15 034,26	-61,12
6231000000 - ANNONCES ET INSERTIONS	5 125,00	6 200,00	-1 075,00	-17,34
6234800000 - CADEAUX CLIENTSLE		2 800,00	-2 800,00	-100,00
6241000000 - TRANSPORTS SUR ACHATS		40,30	-40,30	-100,00
6251000000 - TOTAL FRAIS DEPLACT	8 789,48	26 966,70	-18 177,22	-67,41
6256000000 - MISSIONS	50 136,16	103 394,37	-53 258,21	-51,51
6257000000 - RÉCEPTIONS	608,50	2 314,49	-1 705,99	-73,71
6260000000 - FRAIS P.T.T. (POSTE)	2 553,72	2 834,05	-280,33	-9,89
6262000000 - TELEPHONE	14 630,18	20 775,19	-6 145,01	-29,58
6270000000 - SERVICES BANCAIRES	19 172,03	16 001,63	3 170,40	+19,81
6271000000 - FRAIS/TITRES (ACHAT, VENTE, GARDE)	49 472,01	55 424,90	-5 952,89	-10,74
6281000000 - CONCOURS DIVERS (COTISATIONS, ETC..	-2 410,31	2 326,73	-4 737,04	-203,59
IMPÔTS, TAXES, ET VERSEMENTS ASSIMILÉS	19 804,63	71 133,37	-51 328,74	-72,16
6313000000 - FORMATION CONTINUE PAR ORGANISME		5 100,00	-5 100,00	-100,00
6331000000 - VERSEMENT TRANSPORT		23 219,15	-23 219,15	-100,00
6333000000 - PART FCP	6 390,47	7 870,91	-1 480,44	-18,81
6335000000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	4 067,79	5 352,09	-1 284,30	-24,00
6351100000 - CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE	3 666,00	5 336,00	-1 670,00	-31,30
6351200000 - TAXES FONCIÈRES	7,46	13 795,93	-13 788,47	-99,95
6351300000 - AUTRES IMPÔTS LOCAUX	1 389,27	1 267,25	122,02	+9,63
6351400000 - TAXE / V.HICULES SOCIÉTÉ	941,07	493,00	448,07	+90,89
6351500000 - TAXE SUR LES BUREAUX	3 113,13	3 036,87	76,26	+2,51
6354000000 - DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE		7,00	-7,00	-100,00
6358000000 - AUTRES DROITS	229,44	1 504,17	-1 274,73	-84,75
6375000000 - TAXE HANDICAP_S		4 151,00	-4 151,00	-100,00
SALAIRES ET TRAITEMENTS	614 155,99	855 646,43	-241 490,44	-28,22
6411000000 - SALAIRES	639 044,40	774 171,15	-135 126,75	-17,45
6411100000 - COMMISSIONS		11 716,43	-11 716,43	-100,00
6412100000 - PROV CONG_ PAY_S	-23 243,20	-32 911,44	9 668,24	+29,38
6414001000 - INDEMNITÉS NON SOUMISES		106 079,08	-106 079,08	-100,00
6417000000 - AVANTAGES EN NATURE	-1 645,21	-2 857,60	1 212,39	+42,43
6480000000 - COMMISSIONS A VERSER		-380,13	380,13	+100,00
6481000000 - CHARGES SOCIALES /COMM A VERSER		-171,06	171,06	+100,00
CHARGES SOCIALES	247 926,17	388 110,71	-140 184,54	-36,12
6451000000 - COTISATIONS URSSAF	157 295,87	193 340,69	-36 044,82	-18,64
6452000000 - PROV CH.SOC SUR CP	-12 096,79	-14 810,15	2 713,36	+18,32
6453200000 - COT. CAISSE RETRAITE CADRES	61 523,92	75 402,13	-13 878,21	-18,41
6454000000 - COTISATIONS ASSEDIC	25 573,52	33 057,82	-7 484,30	-22,64
6454001000 - CRP ASSEDIC		57 817,26	-57 817,26	-100,00
6458000000 - COTISATIONS MUTUELLE ET PR_VOYANCE	14 439,65	40 887,96	-26 448,31	-64,68
6475000000 - MÉDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 190,00	2 415,00	-1 225,00	-50,72
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (CHAR...	3 549 732,70	3 607 492,77	-57 760,07	-1,60
6811100000 - DOTATION IMMO INCORPORELLES	3 539 021,73	3 589 572,23	-50 550,50	-1,41
6811200000 - DOTATIONS IMMO COPORELLES	10 710,97	17 920,54	-7 209,57	-40,23

SUR IMMOBILISATIONS : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	11 923 617,90	460 150,00	11 463 467,90	+2,49k
6816100000 - DOT.DAP IMMO. INCORPORELLES	11 923 617,90	460 150,00	11 463 467,90	+2,49k
SUR ACTIF CIRCULANT : DOTATION AUX PROVISIONS	213 320,88	843 847,00	-630 526,12	-74,72
6817310000 - PROV SUR DROIT COMMISSION		835 927,00	-835 927,00	-100,00
6817400000 - PROV/CRÉANCES DOUTEUSES	94 156,45	7 920,00	86 236,45	+1,09k
6817450000 - PROV/CRÉANCES S/C/C	119 164,43		119 164,43	
POUR RISQUES ET CHARGES : DOTATIONS AUX PROVISIONS	264 836,00	115 000,00	149 836,00	+130,29
6815000000 - DOTATIONS RISQUE ET CHARGE EXPLOIT	264 836,00	115 000,00	149 836,00	+130,29
AUTRES CHARGES	11 252,02	18 422,92	-7 170,90	-38,92
6511000000 - REDEVANCES POUR CONCES., BREVETS ..	11 245,10	17 959,76	-6 714,66	-37,39
6580000000 - CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	6,92	463,16	-456,24	-98,51
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 000 975,32	8 093 165,03	9 907 810,29	+122,42
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-17 926 005,10	-5 924 867,54	-12 001 137,56	-202,56
PRODUITS FINANCIERS				
DE PARTICIPATIONS	198 752,00	164 545,44	34 206,56	+20,79
7615000000 - REVENUS DES CRÉANCES EN C/C	198 752,00		198 752,00	
7617000000 - REVENU CRÉANCE LIÉE PARTICIPATION		164 545,44	-164 545,44	-100,00
REPRISES SUR PROVISIONS ET TRANSFERTS DE CHARGES	758 384,29		758 384,29	
7866200000 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	758 384,29		758 384,29	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	957 136,29	164 545,44	792 590,85	+481,69
CHARGES FINAN.				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (CHAR...	2 098 687,73	1 063 883,62	1 034 804,11	+97,27
6866000000 - DOT. POUR DEPREC. ELEM. FINAN	726 493,29	77 035,00	649 458,29	+843,07
6866200000 - IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 294 063,73		1 294 063,73	
6866500000 - DOT. POUR DEPREC. ELEM. FINAN C/C	78 130,71	986 848,62	-908 717,91	-92,08
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	96 932,72	88 019,37	8 913,35	+10,13
6611000000 - INTÉRÊTS DES EMPRUNTS ET DETTES	9 609,14	11 124,68	-1 515,54	-13,62
6612000000 - CHARGES DE LA FIDUCIE, RÉSULTAT DE LA PÉRIODE	36 541,39	25 145,55	11 395,84	+45,32
6615000000 - INTERETS DES COMPTES COURANTS	50 193,76	41 058,45	9 135,31	+22,25
6616000000 - INTÉRÊTS BANCAIRES ET SUR OPÉRATIONS DE FI...	566,77	10 690,69	-10 123,92	-94,70
6618000000 - INTERETS DES AUTRES DETTES	21,66		21,66	
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 195 620,45	1 151 902,99	1 043 717,46	+90,61
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	-1 238 484,16	-987 357,55	-251 126,61	-25,43
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)	-19 164 489,26	-6 912 225,09	-12 252 264,17	-177,25
PRODUITS EXCEPTION.				
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	9 006,71	7 107,44	1 899,27	+26,72
7710000000 - PDTS EXCEPTIONNELS/OPÉRATIONS GES°		598,00	-598,00	-100,00
7718000000 - AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPÉRATI...	9 006,71	6 509,44	2 497,27	+38,36
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	9 006,71	7 107,44	1 899,27	+26,72
SUR OPÉRATIONS DE GESTION	3 255,39	23 408,29	-20 152,90	-86,09
6711000000 - PÉNALTÉS SUR MARCHÉS ET DÉDITS PAYÉS SUR ...	451,02	6 231,66	-5 780,64	-92,76
6713000000 - DONS LIBRALITS	92,00		92,00	
6718000000 - AUTRES CHARG. EXCEPTI./OP GEST	2 712,37	17 176,63	-14 464,26	-84,21
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 255,39	23 408,29	-20 152,90	-86,09
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	5 751,32	-16 300,85	22 052,17	+135,28
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 041 113,22	2 339 950,37	-1 298 837,15	-55,51
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	20 199 851,16	9 268 476,31	10 931 374,85	+117,94
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-19 158 737,94	-6 928 525,94	-12 230 212,00	-176,52

Annexes



Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 220 681,47 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-19 158 737,94 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

- Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :
- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
 - Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	5 ans
Autres	5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (ou de marché) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	44 855 536 , 92			44 855 536 , 92
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	119 316 , 34	890 , 91		120 207 , 25
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	102 151 , 65			102 857 , 14
Autres immobilisations financières	1 590 999 , 19			1 592 904 , 19

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
- (B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	27 269 923,27	5 187 667,69	1 648 645,98	30 808 944,98
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	84 373,03	15 840,16	5 129,17	95 084,02
Immobilisations financières				
Participations	124 178,22	2 020 557,02	758 384,29	1 386 350,95
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
- (B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
- (D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Des dépréciations significatives ont été constatées sur l'exercice :

• Dépréciations des titres de filiales concernées par la liquidation judiciaire.

• Dépréciation sur actifs incorporels dont la base clients fortement dépréciée et ramenée à 900 K€ à la suite d'une expertise indépendante.

La diminution de dépréciation de 758 384 euros correspond à un reclassement comptable.

Dépréciations de l'actif circulant

Les créances commerciales vis-à-vis des filiales ainsi que celles présentes en compte courant ont toutes été dépréciées en totalité compte tenu de leurs liquidations judiciaires prononcées en début d'année 2025.

Celles-ci s'élèvent à :

- 94 156 euros sur les créances commerciales,

- 197295 euros sur les créances en comptes courant.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...	815 314,19	815 314,19		
Prêts				
Autres immo. financières	102 857,14	102 857,14		
Clients douteux	152 023,00	152 023,00		
Autres créances clients	267 789,48	267 789,48		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	705 230,62	705 230,62		
Autres impôts	753,00	753,00		
Divers				
Groupes et associés	2 833 282,14	2 833 282,14		
Débiteurs divers	62 546,01	62 546,01		
Charges constatées d'avance	33 061,82	33 061,82		
TOTAL	4 972 857,40	4 972 857,40		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	33 061,82	
TOTAL	33 061,82	

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	436 663,32	999 846,17	1 395 007,78		41 501,71
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	17 610 755,77	365 154,15	681 377,12		17 294 532,80
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	60 403,00			- 60 403,00	
Autres réserves				1 204 002,88	1 204 002,88
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	- 2 035 474,11			- 6 702 118,14	- 8 737 592,25
Dividendes					
Résultat de l'exercice	- 6 928 525,94		19 158 737,94	6 928 525,94	- 19 158 737,94
TOTAL	9 143 822,04	1 365 000,32	21 235 122,84	1 370 007,68	- 9 356 292,80

Le résultat de l'exercice 2024 ressort en perte de 19 158 738 euros, soit une diminution de 12 230 212 euros, par rapport à l'exercice 2023.

Il se décompose d'un résultat d'exploitation négatif d'un montant de 17 926 005 euros (contre -5 924 868 euros sur l'exercice précédent).

En outre, le résultat financier est en recul de 251 127 euros par rapport à 2023, il s'élève à un montant de -1 238 484 euros.

Enfin, le résultat exceptionnel affiche, à l'inverse, un bénéfice de 5 751 euros, soit une hausse de 22 052 euros, par rapport à 2023.

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
Provisions pour risques et charges	115 000,00	264 836,00		379 836,00

Ce montant de provisions correspond aux litiges en cours envers des salariés et des tiers. La dotation de l'exercice fait suite à un litige prud'hommal en cours.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	5 505 351,97	5 505 351,97		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	1 274 368,05	1 150 740,06	123 627,99	
Emprunts et dettes financières div...	874 015,44	874 015,44		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 219 146,13	3 219 146,13		
Personnel et comptes rattachés	144 159,11	144 159,11		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	601 863,39	601 863,39		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	68 618,72	68 618,72		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	38 077,96	38 077,96		
Dettes sur immobilisations et com...	2 259,98	2 259,98		
Groupe et associés	466 777,52	466 777,52		
Autres dettes	2 500,00	2 500,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 197 138,27	12 073 510,28	123 627,99	
Emprunts souscrits en cours d'exe...	7 266 482,42			
Emprunts remboursés en cours d'e...	6 799 072,25			
Montant des emprunts et dettes c...	-2 366 504,62			

Dans le cadre de la procédure collective en cours (redressement judiciaire), la distinction suivant la maturité de la dette a été opérée concernant différents postes de passif :

- Dettes financières auprès des établissements de crédit :

* Anté-RJ : Dette d'un montant de 1 564 283,70 €,

- Fournisseurs :

* Anté-RJ : Dette d'un montant de 2 848 335,43 €,

* Post-RJ : Dette d'un montant de 69 170,96 €,

- Organismes sociaux :

* Anté-RJ : Dette d'un montant de 407 475,08 €,

* Post-RJ : Dette d'un montant de 194 388,31 €,

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
Chiffre d'affaires	14 756,00		14 756,00

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de 14 756 au 31 décembre 2024, soit une baisse d'1 594 447 euros, par rapport à l'exercice précédent.

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Autres créances immobilisées - Int...	56 000,00	
Etat - Produits à recevoir	-753,00	
TOTAL	55 247,00	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	87 917,09	
Fournisseurs - Factures non parve...	292 487,94	
Personnel - Dettes provisionnées ...	35 571,27	
Organismes sociaux - Charges so...	14 369,72	
État - Charges à payer	5 237,54	
TOTAL	435 583,56	

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de **28 600** euros, correspondant à ceux facturés au titre du contrôle légal des comptes : **28 600** euros.

Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

Sociétés intégrées fiscalement :

La société mère ADOMOS a opté pour l'intégration fiscale avec ses filiales :

- Depuis le 1er janvier 2002 avec la SAS SELECTAUX
- Depuis le 1er janvier 2018 avec la SAS ADOMINVEST
- La SNC ADOMINVEST 2 (créée en Août 2018), est transparente fiscalement.

Conventions relatives à l'intégration fiscale du groupe ADOMOS :

La société mère ADOMOS constate toutes les charges d'impôt et l'économie réalisée par le groupe, le cas échéant. Ainsi, l'ensemble des charges d'impôt et la totalité de l'économie globale réalisée par le groupe est conservée par la société mère ADOMOS qui supporte donc seule l'ensemble de la charge d'impôt du groupe. Par conséquent, une filiale intégrée déficitaire ne supporte aucune charge d'impôt et ne bénéficie d'aucune économie d'impôt.

Suivi des déficits fiscaux :

Le montant des déficits fiscaux reportable du Groupe s'élève à 42 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 19 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Opérations et engagements hors bilan

Indemnités de fin de carrière

La majeure partie des salariés est sortie au mois de janvier 2025 dû à un licenciement économique décidé en décembre 2024 (avec ordonnance du tribunal). Il n'a donc pas été jugé significatif de calculer une indemnité de fin de carrière.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	3,00	4,00	7,00
Non-cadres	1,00	2,00	3,00
Employés			

Informations complémentaires

Faits marquants de l'exercice et continuité d'exploitation

1. Présentation de la société et évolution de l'activité

• Activité :

Adomos est cotée sur Euronext Growth et initialement spécialisée dans l'investissement locatif résidentiel défiscalisant, la génération de leads immobiliers, la gestion d'actifs immobiliers résidentiels.

L'exercice 2024 a été marqué par l'ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire en raison des difficultés économiques et d'un marché très défavorable.

• Situation économique :

Des problèmes de trésorerie importants suite à une très forte chute du chiffre d'affaires provenant d'un marché immobilier très défavorable ainsi que de la disparition des produits défiscalisant comme le « Pinel ».

Ceci a conduit à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire suite à la clôture d'une période de conciliation.

2. Événements significatifs en 2024

- Ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire :

- 13 juin 2024 : ouverture de la période d'observation pour 6 mois

- 12 décembre 2024 : prolongement de la période d'observation jusqu'au 13 juin 2025.

• Restructuration financière :

Émission d'obligations convertibles avec Atlas Special Opportunities, suivie de conversions multiples ayant généré une dilution des actions constituant le capital.

Procédures collectives : Ouverture début 2025 de procédures de cessation des paiements sur SELECTAUX, ADOMINVEST, SNC ADOMINVEST II et ADOMOS PLACEMENT.

Dépréciations importantes des actifs incorporels mais aussi des titres des filiales des créances qui leur sont attachées

Suite à une expertise technique indépendante la base client a été fortement dépréciée et ramenée à neuf cents mille euros.

• Nomination par le Conseil d'Administration d'un nouveau Directeur Général au 30 Octobre 2024.

3. Contentieux

Pas de contentieux majeur autre que ceux provoqués par l'ouverture de la procédure collective ainsi que celui relatif au litige prud'hommal envers un salarié dont les conclusions de l'audience seront délivrées en date du 22 novembre 2025.

4. Événements postérieurs à la clôture (après le 31/12/2024)

• Déclarations officielles de cessation des paiements début 2025 pour SELECTAUX, ADOMINVEST, SNC ADOMINVEST II et ADOMOS PLACEMENT, sociétés pour lesquelles la procédure collective sollicitée est la liquidation judiciaire

5. Mouvements sur capitaux propres en 2024 : principales opérations

• Réductions de capital pour absorption des pertes (06/02, 26/06, 13/12).

• Émissions et conversions d'OCA, OCEANE et OCA ATLAS avec des titres composant le capital social

6. Rapprochement Passif déclaré et comptabilité

L'état des dettes établis par le juge commissaires (en date du 6 mars 2025) et les soldes comptables des tiers concernés avant le redressement judiciaire (fournisseurs, organismes sociaux, établissements financiers), présentent des écarts qui devront occasionner des

régularisations (en perte ou profit) .

Ceux-ci n'ont pas été chiffrés sur l'exercice et seront comptabilisés en 2025 une fois le plan de continuation validé.

7. Continuité d'exploitation

Malgré les fortes difficultés que rencontre la société, les comptes de celle-ci sont établis selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments suivants :

Un plan de continuation va être présenté au tribunal courant juin 2025 ; celui-ci basé sur des hypothèses prudentes de développement dans le cadre d'un business plan établi sur 4 et 10 ans prévoit un apurement de la dette (pré-redressement judiciaire) et une reprise rapide de l'activité basé essentiellement sur la vente de données et de leads. L'EBITDA positif et l'appui financier d'ATLAS OPPORTUNITIES (garantie par une lettre de confort à hauteur de 2 millions d'euros) confortent la position de la société relative à sa continuité d'exploitation.

Conformément au pivot stratégique de ses activités vers la connaissance clients, annoncé fin février 2025, Adomos poursuit sa transformation avec le lancement de son nouveau site internet : adomos.com. Ce site commercial constitue un levier essentiel pour innover dans un contexte de transformation digitale accélérée.

Parallèlement, Adomos est en recherche active d'opportunités d'acquisitions ciblées afin de renforcer ses expertises et d'accélérer son développement.

De plus pour accompagner cette nouvelle dynamique, Adomos finalise sur ce premier trimestre 2025, la simplification de son organisation et son plan d'économie.

Un site commercial au service d'une nouvelle vision

Le lancement du nouveau site commercial d'Adomos s'inscrit pleinement dans la nouvelle stratégie de la société et marque une étape clé dans son ambition de devenir un acteur majeur du marketing data dans le domaine de l'Habitat et de la Proptech. Cette plateforme incarne l'évolution de la société vers une offre plus technologique et personnalisée, dédiée à l'accompagnement des particuliers dans la gestion et l'optimisation de leur patrimoine.

Adomos redéfinit ainsi son positionnement en s'appuyant sur les données et les nouvelles technologies pour offrir des solutions innovantes aux investisseurs et professionnels de la gestion de patrimoine et de l'immobilier.

Véritable vitrine digitale, la plateforme a été conçue pour offrir une expérience utilisateur optimisée, intuitive et performante. Elle propose :

- Un parcours simplifié et fluide avec un large éventail de services en matière de gestion de patrimoine (valorisation du patrimoine, stratégie immobilière, réduction fiscale, transmission,...) et d'Habitat (panneaux solaires, pompe à chaleur, rénovation énergétique)
- Une approche personnalisée basée sur la connaissance clients,
- Des outils digitaux avancés permettant de mettre en relation le particulier avec un expert indépendant le plus adapté à son besoin.

Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées

Dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d' étoffer ses activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué à la Proptech et à l'Habitat. C'est ainsi que ADOMOS a émis une lettre d'intérêt pour une société. Cette lettre d'intérêt a été acceptée par les actionnaires de la société cible.

L'activité de cette société cible viendra renforcer l'activité d'ADOMOS et lui fournira un excédent brut d'exploitation de plus de 200 K€ annuel

Poursuite de la feuille de route du nouveau management

Avec le lancement de son site commercial et la mise en place de sa stratégie d'acquisition, Adomos confirme sa nouvelle dynamique. Cette dynamique est appuyée par une lettre de confort d'ATLAS OPPORTUNITIES à hauteur de deux millions d'euros.

Par ailleurs, la direction d'Adomos travaille sur la finalisation de son plan de redressement, qui sera soumis au Tribunal de Commerce avant la fin de la période d'observation prévue le 13 juin 2025.

C'est donc en s'appuyant sur un développement organique de la société mais aussi sur une croissance externe et le soutien d'ATLAS que la société est raisonnablement confiante sur sa pérennité.



CPA ADVISORY

SAS au capital de 10000 Euros - SIREN : 817582430

71 AV VICTOR HUGO, 75116 PARIS 16

A.M.O. Finance

107, bd Périer
13008 Marseille

ADOMOS

Société anonyme au capital de 41 701.71 euros

Siège social :
75 avenue des Champs Elysées
75008 PARIS

R.C.S. 424 250 058

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

A.M.O. Finance

107, bd Périer
13008 Marseille

A l'attention des actionnaires

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ADOMOS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la forte incertitude liée à la continuité d'exploitation décrite dans le chapitre « Fais marquants de l'exercice et continuité d'exploitation » de l'annexe qui expose les conditions dans lesquelles la société a appliqué le principe de continuité d'exploitation malgré une continuité d'exploitation assurément compromise à défaut d'une validation du plan continuation par le tribunal en juin 2025 et de la mise en place de la nouvelle stratégie chiffrée dans le business plan communiqué et conforté par le soutien financier d'ATLAS OPPORTUNITIES.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Activité et continuité d'exploitation

Malgré les fortes difficultés que rencontre la société, les comptes de celle-ci sont établis selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments suivants :

- Un plan de continuation va être présenté au tribunal courant juin 2025 ; celui-ci basé sur des hypothèses prudentes de développement dans le cadre d'un business plan établi sur 4 et 10 ans prévoit un apurement de la dette (pré-redressement judiciaire) et une reprise rapide de l'activité basé essentiellement sur la vente de données et de leads. L'EBITDA positif et l'appui financier d'ATLAS OPPORTUNITIES (garantie par une lettre de confort à hauteur de 2 millions d'euros) confortent la position de la société relative à sa continuité d'exploitation.
- Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées : dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d'étoffer ses activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué à la PropTech et à l'Habitat. C'est ainsi que ADOMOS a émis une lettre d'intérêt pour une société. Cette lettre d'intérêt a été acceptée par les actionnaires de la société cible. L'activité de cette société cible viendra renforcer l'activité d'ADOMOS et lui fournira un excédent brut d'exploitation de plus de 200 K€ annuel

Valorisations des immobilisations incorporelles comprenant les fichiers clientèle et l'outil informatique :

La valeur des fichiers clientèle acquis ainsi que les développements de l'outil informatique figurant en immobilisations incorporelles représentaient une valeur nette de près de 16 000 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Compte tenu du contexte actuel il a été décidé de nommer un cabinet d'experts technique pour valoriser ces actifs.

Les conclusions de celui-ci, compte tenu des réglementations en matière de RGPD et des droits d'accès ainsi que des difficultés techniques de mise à jour, l'ont conduit à revoir très fortement à la baisse la valeur de ces actifs incorporels.

Celle-ci a été estimée (selon une fourchette basse) à 906 milliers d'euros au 31 décembre 2024 (valeur retenue dans les comptes de la société)

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont également consisté à apprécier les données sur lesquelles se fonde la valeur de ces actifs et à contrôler la cohérence d'ensemble des hypothèses retenues.

Titres de participation et créance sur participation

Pour l'ensemble des filiales (selectaux, adominvest, adominvest II, et Adomos Placement) il a été demandé au cours du 1^{er} trimestre 2025 la liquidation judiciaire du fait de l'absence totale d'activité.

Cela a conduit à présenter les comptes 2024 de celles-ci sous forme liquidative.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes et des informations comptables fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 29 avril 2025

Le commissaire aux comptes

A.M.O Finance
Représentée par

Alain Amoyal
Associé



Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	1 596 253	747 268	848 985	1 166 380
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	43 259 284	42 353 284	906 000	15 959 083
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...				
	Autres immobilisations corporelles	120 207	95 084	25 123	34 943
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations	777 590	765 090	12 500	744 869
	Créances rattachées à des participations	815 314	621 261	194 053	721 952
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	102 857		102 857	102 152
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		46 671 506	44 581 987	2 089 519	18 729 380
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				31 950
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	23 142		23 142	20 958
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	419 812	128 036	291 777	368 225
	Autres créances	3 601 812	2 833 282	768 530	659 075
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie				
	DISPONIBILITÉS	14 653		14 653	32 301
	CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	33 062		33 062	12 830
	TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	4 092 481	2 961 318	1 131 163	1 125 339
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		50 763 986	47 543 305	3 220 681	19 854 718

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	41 502	436 663
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	17 294 533	17 610 756
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale		60 403
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles	1 204 003	
	Autres réserves		
	Report à nouveau	-8 737 592	-2 035 474
	Résultat de l'exercice	-19 158 738	-6 928 526
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		-9 356 293	9 143 822
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)			
PROV.	Provisions pour risques	379 836	115 000
	Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		379 836	115 000
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	5 505 352	5 088 934
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 274 368	1 274 915
	Emprunts et dettes financières diverses	1 340 793	869 471
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 219 146	2 808 028
	Dettes fiscales et sociales	852 719	531 589
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 260	20 460
	Autres dettes	2 500	2 500
	Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)		12 197 138	10 595 896
Écarts de conversion passif (IV)			
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		3 220 681	19 854 718

Compte de résultat

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue de biens		
	Production vendue de services	14 756	1 609 204
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	14 756	1 609 204
	Production stockée	-629 580	-601 320
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	689 791	1 160 409
	Autres produits	3	5
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	74 970	2 168 297
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks		
	Autres achats et charges externes	1 156 329	1 733 362
	Impôts, taxes, et versements assimilés	19 805	71 133
	Salaires et traitements	614 156	855 646
	Charges sociales	247 926	388 111
	Dotations aux amortissements et aux provisions	3 549 733	3 607 493
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 923 618	460 150
	Sur actif circulant : dotation aux provisions	213 321	843 847
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	264 836	115 000
	Autres charges	11 252	18 423
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	18 000 975	8 093 165
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-17 926 005	-5 924 868
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS	De participations	198 752	164 545
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	758 384	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	957 136	164 545
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions	2 098 688	1 063 884
	Intérêts et charges assimilées	96 933	88 019
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	2 195 620	1 151 903
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		-1 238 484	-987 358

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		-19 164 489	-6 912 225
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	9 007	7 107
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	9 007	7 107
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion	3 255	23 408
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	3 255	23 408
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		5 751	-16 301
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		1 041 113	2 339 950
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		20 199 851	9 268 476
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		-19 158 738	-6 928 526

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **3 220 681,47 €**.

Le résultat net comptable est **une perte** de **-19 158 737,94 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
 - des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
 - le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.
- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	5 ans
Autres	5 ans

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (ou de marché) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Autres immobilisations incorporelles	44 855 536 , 92			44 855 536 , 92
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres immobilisations corporelles	119 316 , 34	890 , 91		120 207 , 25
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Prêts	102 151 , 65			102 857 , 14
Autres immobilisations financières	1 590 999 , 19			1 592 904 , 19

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

Amortissements et dépréciations

Rubriques	Valeur brute au début d'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Valeur brute à la clôture d'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de dévelo...				
Fonds commercial				
Autres	27 269 923,27	5 187 667,69	1 648 645,98	30 808 944,98
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel e...				
Autres	84 373,03	15 840,16	5 129,17	95 084,02
Immobilisations financières				
Participations	124 178,22	2 020 557,02	758 384,29	1 386 350,95
Prêts				
Autres				

- (A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Des dépréciations significatives ont été constatées sur l'exercice :

- Dépréciations des titres de filiales concernées par la liquidation judiciaire.
- Dépréciation sur actifs incorporels dont la base clients fortement dépréciée et ramenée à 900 K€ à la suite d'une expertise indépendante.

La diminution de dépréciation de 758 384 euros correspond à un reclassement comptable.

Dépréciations de l'actif circulant

Les créances commerciales vis-à-vis des filiales ainsi que celles présentes en compte courant ont toutes été dépréciées en totalité compte tenu de leurs liquidations judiciaires prononcées en début d'année 2025.

Celles-ci s'élèvent à :

- 94 156 euros sur les créances commerciales,
- 197295 euros sur les créances en comptes courant.

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des partici...	815 314,19	815 314,19		
Prêts				
Autres immo. financières	102 857,14	102 857,14		
Clients douteux	152 023,00	152 023,00		
Autres créances clients	267 789,48	267 789,48		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. soci...				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	705 230,62	705 230,62		
Autres impôts	753,00	753,00		
Divers				
Groupes et associés	2 833 282,14	2 833 282,14		
Débiteurs divers	62 546,01	62 546,01		
Charges constatées d'avance	33 061,82	33 061,82		
TOTAL	4 972 857,40	4 972 857,40		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exe...				
Prêts et avances consentis aux as...				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	33 061,82	
TOTAL	33 061,82	

Informations relatives au passif

Capitaux propres

Rubriques	Début d'exercice	Augmentation	Réduction	Affectation du résultat	Fin d'exercice
Capital	436 663,32	999 846,17	1 395 007,78		41 501,71
Fonds fiduciaires					
Primes liées au capital social	17 610 755,77	365 154,15	681 377,12		17 294 532,80
Écarts de réévaluation					
Réserve légale	60 403,00			- 60 403,00	
Autres réserves				1 204 002,88	1 204 002,88
Capital souscrit non versé					
Report à nouveau créditeur					
Report à nouveau débiteur	- 2 035 474,11			- 6 702 118,14	- 8 737 592,25
Dividendes					
Résultat de l'exercice	- 6 928 525,94		19 158 737,94	6 928 525,94	- 19 158 737,94
TOTAL	9 143 822,04	1 365 000,32	21 235 122,84	1 370 007,68	- 9 356 292,80

Le résultat de l'exercice 2024 ressort en perte de 19 158 738 euros, soit une diminution de 12 230 212 euros, par rapport à l'exercice 2023.

Il se décompose d'un résultat d'exploitation négatif d'un montant de 17 926 005 euros (contre -5 924 868 euros sur l'exercice précédent).

En outre, le résultat financier est en recul de 251 127 euros par rapport à 2023, il s'élève à un montant de -1 238 484 euros.

Enfin, le résultat exceptionnel affiche, à l'inverse, un bénéfice de 5 751 euros, soit une hausse de 22 052 euros, par rapport à 2023.

Provisions

Nature de la provision	Valeur comptable au début d'exercice	Dotation	Reprise	Valeur comptable à la clôture
Provisions pour risques et charges	115 000,00	264 836,00		379 836,00

Ce montant de provisions correspond aux litiges en cours envers des salariés et des tiers. La dotation de l'exercice fait suite à un litige prud'hommal en cours.

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	5 505 351,97	5 505 351,97		
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux établissem...	1 274 368,05	1 150 740,06	123 627,99	
Emprunts et dettes financières div...	874 015,44	874 015,44		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 219 146,13	3 219 146,13		
Personnel et comptes rattachés	144 159,11	144 159,11		
Sécurité Sociale et autres org. soci...	601 863,39	601 863,39		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	68 618,72	68 618,72		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	38 077,96	38 077,96		
Dettes sur immobilisations et com...	2 259,98	2 259,98		
Groupe et associés	466 777,52	466 777,52		
Autres dettes	2 500,00	2 500,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	12 197 138,27	12 073 510,28	123 627,99	
Emprunts souscrits en cours d'exe...	7 266 482,42			
Emprunts remboursés en cours d'e...	6 799 072,25			
Montant des emprunts et dettes c...	-2 366 504,62			

Dans le cadre de la procédure collective en cours (redressement judiciaire), la distinction suivant la maturité de la dette a été opérée concernant différents postes de passif :

- Dettes financières auprès des établissements de crédit :

* Anté-RJ : Dette d'un montant de 1 564 283,70 €,

- Fournisseurs :

* Anté-RJ : Dette d'un montant de 2 848 335,43 €,

* Post-RJ : Dette d'un montant de 69 170,96 €,

- Organismes sociaux :

* Anté-RJ : Dette d'un montant de 407 475,08 €,

* Post-RJ : Dette d'un montant de 194 388,31 €,

Informations relatives au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	France	Etranger	Total
Chiffre d'affaires	14 756,00		14 756,00

Le chiffre d'affaires s'élève à un montant de 14 756 au 31 décembre 2024, soit une baisse d'1 594 447 euros, par rapport à l'exercice précédent.

État des charges à payer et des produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Autres créances immobilisées - Int...	56 000,00	
Etat - Produits à recevoir	-753,00	
TOTAL	55 247,00	

Charges à payer	Montant	Commentaire
Intérêts courus	87 917,09	
Fournisseurs - Factures non parve...	292 487,94	
Personnel - Dettes provisionnées ...	35 571,27	
Organismes sociaux - Charges so...	14 369,72	
État - Charges à payer	5 237,54	
TOTAL	435 583,56	

Honoraires CAC

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de **28 600** euros, correspondant à ceux facturés au titre du contrôle légal des comptes : **28 600** euros.

Fiscalité

Autres (dont intégration fiscale)

Sociétés intégrées fiscalement :

La société mère ADOMOS a opté pour l'intégration fiscale avec ses filiales :

- Depuis le 1er janvier 2002 avec la SAS SELECTAUX
- Depuis le 1er janvier 2018 avec la SAS ADOMINVEST
- La SNC ADOMINVEST 2 (créée en Août 2018), est transparente fiscalement.

Conventions relatives à l'intégration fiscale du groupe ADOMOS :

La société mère ADOMOS constate toutes les charges d'impôt et l'économie réalisée par le groupe, le cas échéant. Ainsi, l'ensemble des charges d'impôt et la totalité de l'économie globale réalisée par le groupe est conservée par la société mère ADOMOS qui supporte donc seule l'ensemble de la charge d'impôt du groupe. Par conséquent, une filiale intégrée déficitaire ne supporte aucune charge d'impôt et ne bénéficie d'aucune économie d'impôt.

Suivi des déficits fiscaux :

Le montant des déficits fiscaux reportable du Groupe s'élève à 42 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 19 millions d'euros au 31 décembre 2023.

Opérations et engagements hors bilan

Indemnités de fin de carrière

La majeure partie des salariés est sortie au mois de janvier 2025 dû à un licenciement économique décidé en décembre 2024 (avec ordonnance du tribunal). Il n'a donc pas été jugé significatif de calculer une indemnité de fin de carrière.

Informations relatives à l'effectif

Effectif employé pendant l'exercice

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
Cadres	3,00	4,00	7,00
Non-cadres	1,00	2,00	3,00
Employés			

Informations complémentaires

Faits marquants de l'exercice et continuité d'exploitation

1. Présentation de la société et évolution de l'activité

- Activité :

Adomos est cotée sur Euronext Growth et initialement spécialisée dans l'investissement locatif résidentiel défiscalisant, la génération de leads immobiliers, la gestion d'actifs immobiliers résidentiels.

L'exercice 2024 a été marqué par l'ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire en raison des difficultés économiques et d'un marché très défavorable.

- Situation économique :

Des problèmes de trésorerie importants suite à une très forte chute du chiffre d'affaires provenant d'un marché immobilier très défavorable ainsi que de la disparition des produits défiscalisant comme le « Pinel ».

Ceci a conduit à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire suite à la clôture d'une période de conciliation.

2. Événements significatifs en 2024

- Ouverture d'une procédure collective de redressement judiciaire :

- 13 juin 2024 : ouverture de la période d'observation pour 6 mois

- 12 décembre 2024 : prolongement de la période d'observation jusqu'au 13 juin 2025.

- Restructuration financière :

Émission d'obligations convertibles avec Atlas Special Opportunities, suivie de conversions multiples ayant généré une dilution des actions constituant le capital.

Procédures collectives : Ouverture début 2025 de procédures de cessation des paiements sur SELECTAUX, ADOMINVEST, SNC ADOMINVEST II et ADOMOS PLACEMENT.

Dépréciations importantes des actifs incorporels mais aussi des titres des filiales des créances qui leur sont attachées

Suite à une expertise technique indépendante la base client a été fortement dépréciée et ramenée à neuf cents mille euros.

- Nomination par le Conseil d'Administration d'un nouveau Directeur Général au 30 Octobre 2024.

3. Contentieux

Pas de contentieux majeur autre que ceux provoqués par l'ouverture de la procédure collective ainsi que celui relatif au litige prud'homal envers un salarié dont les conclusions de l'audience seront délivrées en date du 22 novembre 2025.

4. Événements postérieurs à la clôture (après le 31/12/2024)

- Déclarations officielles de cessation des paiements début 2025 pour SELECTAUX, ADOMINVEST, SNC ADOMINVEST II et ADOMOS PLACEMENT, sociétés pour lesquelles la procédure collective sollicitée est la liquidation judiciaire

5. Mouvements sur capitaux propres en 2024 : principales opérations

- Réductions de capital pour absorption des pertes (06/02, 26/06, 13/12).

- Émissions et conversions d'OCA, OCEANE et OCA ATLAS avec des titres composant le capital social

6. Rapprochement Passif déclaré et comptabilité

L'état des dettes établis par le juge commissaires (en date du 6 mars 2025) et les soldes comptables des tiers concernés avant le redressement judiciaire (fournisseurs, organismes sociaux, établissements financiers), présentent des écarts qui devront occasionner des

régularisations (en perte ou profit) .

Ceux-ci n'ont pas été chiffrés sur l'exercice et seront comptabilisés en 2025 une fois le plan de continuation validé.

7. Continuité d'exploitation

Malgré les fortes difficultés que rencontre la société, les comptes de celle-ci sont établis selon le principe de continuité d'exploitation sur la base des éléments suivants :

Un plan de continuation va être présenté au tribunal courant juin 2025 ; celui-ci basé sur des hypothèses prudentes de développement dans le cadre d'un business plan établi sur 4 et 10 ans prévoit un apurement de la dette (pré-redressement judiciaire) et une reprise rapide de l'activité basé essentiellement sur la vente de données et de leads. L'EBITDA positif et l'appui financier d'ATLAS OPPORTUNITIES (garantie par une lettre de confort à hauteur de 2 millions d'euros) confortent la position de la société relative à sa continuité d'exploitation.

Conformément au pivot stratégique de ses activités vers la connaissance clients, annoncé fin février 2025, Adomos poursuit sa transformation avec le lancement de son nouveau site internet : adomos.com. Ce site commercial constitue un levier essentiel pour innover dans un contexte de transformation digitale accélérée.

Parallèlement, Adomos est en recherche active d'opportunités d'acquisitions ciblées afin de renforcer ses expertises et d'accélérer son développement.

De plus pour accompagner cette nouvelle dynamique, Adomos finalise sur ce premier trimestre 2025, la simplification de son organisation et son plan d'économie.

Un site commercial au service d'une nouvelle vision

Le lancement du nouveau site commercial d'Adomos s'inscrit pleinement dans la nouvelle stratégie de la société et marque une étape clé dans son ambition de devenir un acteur majeur du marketing data dans le domaine de l'Habitat et de la PropTech. Cette plateforme incarne l'évolution de la société vers une offre plus technologique et personnalisée, dédiée à l'accompagnement des particuliers dans la gestion et l'optimisation de leur patrimoine.

Adomos redéfinit ainsi son positionnement en s'appuyant sur les données et les nouvelles technologies pour offrir des solutions innovantes aux investisseurs et professionnels de la gestion de patrimoine et de l'immobilier.

Véritable vitrine digitale, la plateforme a été conçue pour offrir une expérience utilisateur optimisée, intuitive et performante. Elle propose :

- Un parcours simplifié et fluide avec un large éventail de services en matière de gestion de patrimoine (valorisation du patrimoine, stratégie immobilière, réduction fiscale, transmission,...) et d'Habitat (panneaux solaires, pompe à chaleur, rénovation énergétique)
- Une approche personnalisée basée sur la connaissance clients,
- Des outils digitaux avancés permettant de mettre en relation le particulier avec un expert indépendant le plus adapté à son besoin.

Une stratégie soutenue par des acquisitions ciblées

Dans le cadre de son activité, Adomos ambitionne dans les prochains mois, d'acquérir des sociétés ayant des activités complémentaires et développant des synergies attrayantes. Ces opérations de croissance externe permettront à Adomos d'étoffer ses activités et d'accélérer son expansion. Adomos se concentrera exclusivement sur des entreprises rentables lui permettant d'élargir son offre et d'asseoir son positionnement en tant qu'acteur clé du marketing data appliqué à la PropTech et à l'Habitat. C'est ainsi que ADOMOS a émis une lettre d'intérêt pour une société. Cette lettre d'intérêt a été acceptée par les actionnaires de la société cible.

L'activité de cette société cible viendra renforcer l'activité d'ADOMOS et lui fournira un excédent brut d'exploitation de plus de 200 K€ annuel

Poursuite de la feuille de route du nouveau management

Avec le lancement de son site commercial et la mise en place de sa stratégie d'acquisition, Adomos confirme sa nouvelle dynamique. Cette dynamique est appuyée par une lettre de confort d'ATLAS OPPORTUNITIES à hauteur de deux millions d'euros.

Par ailleurs, la direction d'Adomos travaille sur la finalisation de son plan de redressement, qui sera soumis au Tribunal de Commerce avant la fin de la période d'observation prévue le 13 juin 2025.

C'est donc en s'appuyant sur un développement organique de la société mais aussi sur une croissance externe et le soutien d'ATLAS que la société est raisonnablement confiante sur sa pérennité.